

## 3.4

### **FIT EN MAJEURE APRÈS UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1**

**ou «1 SA impératif inversé»**

(25-11-22)

#### **INTRODUCTION**

Cette convention est basée sur une convention relativement ancienne, et démodée dans sa forme originale. Pourquoi en est-il ainsi ?

Tout simplement parce que le rationnel de cette convention a été développé avant l'approche moderne du bridge. En gros, cela veut dire que l'on a utilisé une bonne idée potentielle mais, comme le voulait la mentalité du temps, dans un but de *parler mieux avec moins de jeu*.

En fait, lorsque que l'on possède un minimum de valeurs, il faut plutôt parler simplement et complètement. Et, inversement, il faut utiliser judicieusement l'espace disponible quand l'on possède un bon potentiel de jeu.

Pourquoi alors utiliser une convention pour les contrats de bas niveaux? Parce que les contrats de faibles niveaux sont statistiquement plus fréquents que les manches et chelems si les donnes sont préparées aléatoirement. Il vaut donc la peine de bien savoir gérer ce domaine du bridge, les "*petits contrats*", sans pour autant hypothéquer l'espace dans l'échelle des enchères pour les contrats exigeant de plus amples informations.

Et même si la proportion des *petits contrats* est plus restreinte lorsque les donnes sont préparées arbitrairement, il faut développer une bonne technique pouvant produire un taux de réussite très élevée car trop de joueurs ne s'intéressent pas assez aux enchères de bas niveaux en croyant que le langage des enchères pour les contrats partiels (petits contrats) n'est qu'une simple formalité, un "*passage obligé*" vu que le jeu semble une question de chance lorsque le pointage est plus ou moins partagé.

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

La convention telle qu'exposée découle du prolongement logique du concept du *FIT EN MAJEURE APRÈS UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2*, que l'on appelle communément *fit «2 sur 1»*.

Ce concept et son application au niveau 1 et 2 a été intégré au niveau des règles de base dans le **Principe 2.3.3:4**.

Cependant, à cause de l'importance capitale du concept du fit en Majeure déclaré après l'annonce d'une nouvelle couleur, il est nécessaire au plan pédagogique et technique d'attribuer un statut de *convention* à chacun des deux niveaux d'application.

La *Convention 3.4* sera donc axée sur le **Fit en Majeure après l'annonce d'une nouvelle couleur au niveau 1**. Tandis que la *Convention 3.5* s'intéressera au Fit en Majeure après l'annonce d'une nouvelle couleur au **niveau 2**.

Vous allez remarquer que l'ancienne convention *1 SA impératif un tour* a été "engloutie" par la *Convention 3.4*. Cette modification est loin d'être sémantique. C'est le résultat de la fusion des règles de base du bridge moderne avec celles nécessaires pour créer un système complet et structuré de communications.

Cette synthèse a eu comme effet de "récupérer au passage" cette *vieille idée* mais dans son sens **inverse**! Ainsi, ce sont les contrats partiels ayant un fit améliorée qui seront visés par la *Convention 3.4*. Donc les contrats partiels avec un fit régulier (8 cartes) seront annoncées naturellement; ce qui va de soi car il n'y a rien à ajouter, tout a été dit.

\*\*\*

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**LA CONVENTION**

Il y a consensus à propos de la signification d'un fit en Majeure lorsqu'il est donné après l'annonce d'une *nouvelle couleur*. Voici le principe de base.

**PRINCIPE 3.4.1:1 FIT EN MAJEURE APRÈS L'ANNONCE D' UNE NOUVELLE COULEUR**

**Tout fit en Majeure annoncé par le RÉPONDANT au deuxième tour après l'annonce d'une *NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1* décrit un soutien supérieur par rapport à un fit qui aurait été donné directement au premier tour.**

Avant d'aborder « Fit en Majeure après l'annonce 1 SA ou une *nouvelle couleur* au niveau 1, il est à propos de revoir le Principe qui résume les règles du répondant désirant déclarer un **soutien à la Majeure d'ouverture**.

Revoici le Principe de base du **Chapitre 2**.

**PRINCIPE 2.3.3:4 PRIORITÉ AU FIT EN MAJEURE ET SES RÈGLES**

**Lorsque la couleur d'ouverture est 1 Coeur ou 1 Pique, le répondant doit déclarer en priorité la présence d'un soutien au moins troisième tout en respectant les règles propres au type de fit.**

**POUR UN FIT en Majeure À 8 CARTES, il ne faut jamais utiliser l'espace au niveau 1 même s'il est disponible, il faut déclarer directement le fit par:**

- ▶ **un SOUTIEN SIMPLE avec une main minimale (6-10 HL/PP) c'est l'APPUI FAIBLE qui avertit l'ouvreur de ne pas faire d'enchère invitationnelle avec une main intermédiaire faible (17 -18 HL valant 17PP ou moins);**
- ▶ **un SOUTIEN À SAUT avec une main intermédiaire (11-12 HL/PP), c'est la LIMITE INFÉRIEURE, ce qui est une enchère *invitative à la manche*; l'ouvreur doit avoir 15-16 HL/PP ou plus pour gager la manche;**

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- ▶ un SOUTIEN À LA MANCHE au niveau 4 après l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2 sans saut* avec une main maximale inférieure (13-14 HL/PP) (la nouvelle couleur au niveau 2 sans saut peut être une mineure (3 ou 4 cartes) ou une Majeure (au moins 5 cartes));

**POUR UN FIT en Majeure À 9 CARTES**, s'il n'y a pas de surenchère d'ouverture à la couleur, il faut alors utiliser l'espace au niveau 1 si disponible en déclarant:

- ⇒ une *nouvelle couleur au niveau 1* au PREMIER TOUR:
  - ▶ soit le Pique si la suite est au moins quatrième (impératif pour un tour),
  - ▶ sinon il faut utiliser la déclaration 1 SA (ce qui est impératif pour un tour);
- ⇒ et annoncer le fit au DEUXIÈME TOUR comme suit:
  - ▶ SOUTIEN SIMPLE avec une main de 8 à 10 HL valant 10 PP, c'est l'APPUI FORT;
  - ▶ SOUTIEN À SAUT avec une main intermédiaire (11-12 HL), valant au 13 PP et un peu plus, c'est la LIMITE SUPÉRIEURE, ce qui est *impératif à la manche*; avec 11-12 HL valant moins de 13 PP, il faut annoncer sans saut au niveau 3 (LIMITE INFÉRIEURE)
- ⇒ avec une main maximale valant 15-16 PP et +, il faut annoncer au premier tour une *nouvelle couleur au niveau 2 sans saut* et déclarer un SOUTIEN À SAUT AU NIVEAU 3 au DEUXIÈME TOUR; c'est un *soutien forcing*.

Ce principe affirme que le **niveau 1** peut être utilisé pour décrire des mains **minimales** et **intermédiaires** possédant un **soutien quatrième valable** (ou un excellent soutien troisième) **en Majeure**. La connaissance d'un fit réellement *améliorée* et d'un potentiel offensif (et non d'un fit "faible" avec une main sans potentiel offensif comme pour la convention originale) procure à l'ouvreur un avantage indéniable. En effet, cela lui permet d'effectuer une véritable réévaluation de sa main afin d'optimiser le contrat final.

Réciproquement, cette convention modernisée améliore la précision d'un fit donné **directement** par le répondant. L'ouvreur sait par déduction que le soutien annoncé est *normal* (potentiel mixte) ce qui permet d'éviter élévation excessive et inutile des enchères.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Le contexte de la *Convention 3.4* est fort simple. Il n'y a qu'une exclusion pouvant annuler son contexte.

**PRINCIPE 3.4.1:2 LE CONTEXTE**

Il y a contexte pour la *CONVENTION 3.4* « Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 » ou « 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉE » lorsque le répondant déclare:

- une *nouvelle couleur* au niveau 1 (donc 1 PIQUE ou 1 SA),
- directement après ouverture au niveau 1 dans une couleur Majeure,
- donc la convention ne s'applique pas s'il y a une *surenchère d'ouverture à la couleur* par les opposants (ce qui inclut la *défense 1 PIQUE*).

**COROLLAIRE:**

Une surenchère d'ouverture par un *CONTRE D'APPEL* n'invalide pas cette convention.

De même, le fait que le répondant ait *Passé d'emblée* avant que l'ouvreur ait ouvert les enchères, n'invalide pas cette convention.

Voici différentes situations d'enchères démontrant ce contexte.

**Ex. 3.4.1:1 Il y a contexte de redéclaration obligatoire pour l'ouvreur**

|    | 1                   | 2              | 3            | 4            |
|----|---------------------|----------------|--------------|--------------|
| a) | 1 Co<br>2 Tr        | Passe<br>Passe | 1 SA<br>2 Co | Passe<br>... |
| b) | 1 Co<br><u>2 Tr</u> | Passe<br>Passe | 1 Pi<br>3 Ca | Passe<br>... |

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

|    |                                     |                       |                            |                            |
|----|-------------------------------------|-----------------------|----------------------------|----------------------------|
| c) | 1 Pi<br><u>2 Tr</u>                 | Passe<br>Passe        | <b>1 SA</b><br><b>2 Pi</b> | Passe<br>...               |
| d) | 1 Co<br><u>2 Ca</u>                 | Contre<br>Passe       | 1 SA<br><b>Passe</b>       | Passe<br>...               |
| e) | Passe<br>Passe                      | 1 Pi<br><u>2 Tr</u>   | Contre<br>2 Ca             | <b>1 SA</b><br><b>2 Pi</b> |
| f) | Passe<br><b>1 SA</b><br><b>3 Pi</b> | Passe<br>Passe<br>... | 1 Pi<br><u>2 Tr</u><br>... | Passe<br>Passe<br>...      |
| g) | 1 Pi<br><u>Passe</u>                | Passe<br>Passe        | <b>1 SA</b><br><b>2 Pi</b> | 2 Tr<br>...                |

Il faut tout d'abord savoir que la redéclaration **2 SA** par l'OUVREUR (au deuxième tour) pour décrire une main minimale dans le contexte de la *CONVENTION 3.4* est une **enchère réservée** ou conventionnelle. Cela est étudié plus loin.

La possibilité d'étaler systématiquement des informations sur deux tours d'enchères a comme conséquences d'améliorer la description des mains respectives de chaque partenaire. La convention originale **1 SA impératif** sera donc dorénavant **inversée** — sur le plan du soutien pour un fit avec la couleur d'ouverture en Majeure — et intégrée dans une règle plus globale dont le but est de permettre au répondant (et à l'ouvreur par ricochet) de décrire méthodiquement un potentiel de jeu de qualité offensive (au lieu de mixte).

Cette description en deux temps permet, en outre, de découvrir la présence des **vrais Double fit** aussi bien en présence de fit **ou** de misfit avec la couleur d'ouverture (la notion du *vrai* Double fit a été abordée à la page 307 du Thème 1.13 au **Chapitre 1** et occupe une place de choix dans le **Chapitre 7**). Sachez qu'il est plus difficile d'analyser les Doubles fits en l'absence de compétition contrairement à ce que l'on peut croire. L'approche proposée

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

est ainsi d'autant plus justifiée vu la nécessité d'améliorer le dialogue quand il y a absence de compétition si l'on veut détecter le potentiel offensif caché.

Pour garder les choses simples, les règles usuelles du bridge Standard ne considère pas l'enchère 1 SA comme une **NOUVELLE COULEUR**. Cette approche classique a pour but de permettre au répondant d'utiliser cette enchère résiduelle au niveau 1 pour annoncer spécifiquement une MAIN STRICTEMENT MINIMALE (6 À 10 HL) SANS FIT AVEC LA COULEUR D'OUVERTURE ET SANS AUCUNE NOUVELLE COULEUR MAJEURE À ANNONCER.

Cette approche basique implique donc des compromis. C'est-à-dire que la réponse à 1 SA **Standard** (non impérative pour un tour) sert alors d'enchère *fourre-tout* pour le répondant qui doit y inclure, régulièrement, aussi bien des mains bien **balancées** que **très distributives** lorsque leur description n'est pas possible pour différentes raisons.

Par contre, lorsque la **CONVENTION 3.4** (*appelée plus simplement 1 SA impératif inversé*) est utilisée, la RÉPONSE 1 SA devient *impérative pour un tour* si le premier défenseur ne fait pas de surenchère d'ouverture (défense) à la couleur.

Ainsi, ce tour supplémentaire, désormais obligatoire, va rendre possible de trouver non seulement de meilleurs fits en Majeure, mais aussi des fits en **mineure** lorsque l'ouvreur et le répondant possèdent chacun un pointage minimum; tout en évitant de communiquer à un niveau dangereux. En effet, le **répondant** non fitté avec la Majeure de l'ouvreur pourra dorénavant décrire **spécifiquement** une **main minimale et distributive** sans causer de confusion et sans risquer de faire emballer les enchères!!

Cette possibilité pour le répondant d'annoncer une main très distributive ayant une pointage non maximum est très intéressante parce que le répondant peut beaucoup plus facilement *rentre dans sa main* pour pouvoir jouer sa longue suite (étant donné qu'il s'agit de l'atout).

Vous allez apprendre, dans ce Livre, qu'il est très important de jouer un fit **du bon côté** et qu'il est tout à fait injustifié d'avoir peur d'exposer la meilleure main *au mort* lors du *JEU DE LA CARTE* lorsqu'il y a présence d'un *vrai* Double fit même s'il est partiel.

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Autrement dit, quand une équipe se retrouve avec un fit partiel de chaque côté et un pointage combiné plutôt faible, il vaut beaucoup mieux que ce soit **LE RÉPONDANT QUI DÉCLARE L'ATOUT** dans le but d'optimiser à la fois le jeu de la *main faible* du répondant (par la coupe) et celui de l'ouvreur qui possède nécessairement un meilleur pointage d'où généralement de bonnes entrées pour réussir les levées devenues majorées dans sa longue suite!

Ce concept du Double fit est un des fils conducteurs du système *BRIDGE STANDARD INTERNATIONAL*. Il est désormais possible de faire l'analyse systématique du DOUBLE FIT quelque soit le niveau du contrat, compétition ou non.

Dernier impact généralement positif de cette convention. C'est l'élimination de la possibilité de jouer un contrat à 1 SA après ouverture à la Majeure cinquième. En effet, lorsque l'ouvreur et le répondant ont tous deux des mains minimales inférieures, il arrive régulièrement que le contrat final se conclut à 1 SA même si les deux mains sont peu ou pas balancées. La réalisation de tels contrats est alors généralement risquée et **aléatoire** étant donné l'absence d'atout qui permet de reprendre le contrôle du jeu après qu'une longue suite ait été établie chez l'adversaire.

La *CONVENTION 3.4* telle que proposée permet donc d'annoncer dès le **premier tour** un fit régulier en Majeure (soutien troisième), ce qui conclut rapidement les enchères en limitant ainsi les chances des adversaires de découvrir une contre-offensive et reporte au deuxième tour l'annonce d'un soutien quatrième avec un pointage de qualité (ce qui est beaucoup plus compétitif et performant). Tandis que la convention classique utilise, au contraire, le premier tour pour les soutiens valables et le deuxième tour pour les soutiens faiblement troisième ou simplement deuxième; ce qui finalement est peu utile et dangereux (opposants non fittés mais avec un bon pointage et de bonnes cartes dans l'atout adverse).

Bref, la convention classique suivait les idées de son époque en étant plutôt centrée sur le blocage des enchères et la recherche de faibles contrats pour augmenter les chances de remporter les enchères (en pensant que cela garantissait le succès).

\*\*\*

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

#### LES IMPACTS DE LA CONVENTION

Cette convention a une contrepartie logique qui peut causer occasionnellement certains contrats non désirés. En effet, quand le répondant possède une main balancée avec un pointage minimum inférieur (6 à 8 HL), il doit annoncer 1 SA selon les règles. Mais l'ouvreur ne peut plus *Passer* pour accepter un contrat à 1 SA advenant qu'il détienne lui aussi une main balancée minimale inférieure (13 à 14 HL).

Cet inconvénient est réel et est, en partie, la cause de la faible popularité de cette convention. Cette perception est cependant mal fondée car il y a plusieurs possibilités d'annihiler cet impact négatif.

Tout d'abord la nouveau Standard "inversé" a permis d'augmenter le potentiel de la convention, donc son rendement; ce qui réduit d'autant son côté négatif. Ceci étant dit, il faut comprendre le fonctionnement de la convention.

Ainsi, la réponse *1 SA impérative un tour* permet au répondant de diviser sa main en 2 catégories, soit 6 à 11 HL (*ce qui inclut un mauvais 12*) et un bon 12 à 21 HL. Alors avec un pointage **minimum supérieur élargi** (9 à 11 HL, dont au moins 9 non perdants) et une main réellement balancée, le répondant peut (doit) redéclarer à **2 SA**; car, il est très probable qu'il soit aussi facile de réussir un contrat au niveau 2 qu'au niveau 1. Donc, ici, l'impact négatif de la convention est en bonne partie annulé.

Puis, si le main du répondant est sans potentiel offensif et non fittée avec un pointage qui est minimum inférieur (6 à 8 HL), il peut simplement *Passer* s'il y a une intervention adverse telle que Contre d'appel, surenchère à la couleur ...

Et encore, surtout si les opposants sont vulnérables (car ces derniers ont plus à perdre, donc même un échec peut alors vous procurer une bonne marque), le répondant peut donner le **fit au niveau 2** à la Majeure d'ouverture avec un bon doubleton en soutien (ce qui constitue techniquement un soutien de type *APPUI FAIBLE*).

Et plus encore, il y a eu création dans le passé d'une convention classique, l'*OUVERTURE ARTIFICIELLE 2 CARREAUX* selon Flannery, pour remédier au problème d'une main

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

"problématique". Grâce à l'harmonisation logique de toutes les conventions dans le système Bridge Standard International, cette convention peut maintenant spécifiquement réduire indirectement encore davantage les risques d'un mauvais fit pour 1 SA impératif.

La modification très légère de la convention *Flannery* originale a non seulement diminuer le danger inhérent à 1 SA impératif, mais encore et surtout cela a permis d'y associer un système de réponse plus convivial pour les contrats sous la manche tout offrant une système de réponse pour les manches et chelems ultra performant. C'est pourquoi cette convention doit porter le nom de **2 CARREAUX À LA FLANNERY** ou *Convention 3.12*.

Donc, pour pallier au fait que l'OUVREUR doive parfois redéclarer une *nouvelle couleur* possédant seulement deux cartes (quand ce dernier possède la «terrible» distribution: 4 cartes à Pique, 5 cartes à Coeur et 2 cartes dans chaque mineure), le système enseigné a adapté et amélioré l'**Ouverture 2 Carreaux à la Flannery** (V. Thème 1.15 ). Ainsi, grâce à cette convention harmonisée, on peut utiliser la réponse *1 SA impérative pour un tour* sans danger de se retrouver avec un fit à 6 cartes (ce «problème» est inhérent au système *Standard à la Majeure Cinquième*). Ce point est explicité en détails au **Sous-thème 1.15.5.2**.

Finalement, il y a encore une autre tactique pouvant compenser le danger potentiel de la convention 1 SA impératif inversée (ou non). C'est l'**interdiction** pour l'ouvreur ayant une **main minimale** (13 à 17 HL) de redéclarer sans raison spécifique **2 SA après 1 SA impératif**.

Il y a deux raisons bien reconnues qui justifient de *réserver* cette enchère, soit **2 SA après 1 SA impératif**. D'une part cela évite de jouer des mauvais contrats à Sans-Atout au niveau 2 lorsque le pointage est insuffisant tout en évitant de ce fait un éventuel emballement des enchères par la suite. D'autre part, ce contexte réservé pour la redéclaration **2 SA après 1 SA impératif** permet de décrire spécifiquement et plus précisément une main maximale (18 à 21 HL) dont la distribution peut être aussi bien balancée à très distributive.

Bref, la *CONVENTION 3.4* permet d'ajouter pour l'ouvreur une enchère conventionnelle très utile pour reprendre rapidement le contrôle des enchères afin d'optimiser le contrat final quand il détient un fort potentiel de jeu quelque soit le type de distribution.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Voyons ce Principe immédiatement.

**PRINCIPE 3.4.1:3 LA REDÉCLARATION 2 SA DE L'OUVREUR**

**L'ouvreur qui redéclare 2 SA après la réponse 1 SA impérative pour un tour, affirme:**

- **une main maximale de 18 à 21 HL,**
- **aucune précision sur la distribution,**
- **une déclaration IMPÉRATIVE POUR LA MANCHE.**

**COROLLAIRE:**

**Avec une main maximale très distributive ou bien balancée, l'ouvreur ne doit donc pas annoncer une NOUVELLE COULEUR parce que le répondant doit terminer la description de sa main qu'il avait à peine amorcée.**

**Dans le cas où la main maximale de l'ouvreur est non distributive (MAL BALANCÉE et PEU DÉBALANCÉE), l'ouvreur utilisera alors l'annonce d'une nouvelle couleur plus chère (INVERSÉ) ou moins chère à saut pour décrire ce jeu pour en informer le répondant pour qu'il oriente le contrat.**

Cette enchère conventionnelle 2 SA après 1 SA impérative un tour est à **résolution basse** et, par conséquent, ne décrit aucunement la distribution de l'ouvreur. Son but est tout simplement d'ordonner au répondant de préciser davantage sa main lors de sa redéclaration. Et c'est l'ouvreur qui orientera le contrat au troisième tour des enchères.

En conclusion, les avantages de la *CONVENTION 3.4* dépassent largement ses inconvénients parce qu'elle axe particulièrement le jeu sur la découverte des **POINTS DE PUISSANCE**, c'est-à-dire sur la compétitivité.

N'utilisez donc jamais la convention dans sa forme classique (*non inversé*). En effet, il est enfantin de penser que des adversaires un tant soit peu compétitifs vont laisser vacant l'espace non utilisé (le niveau 2) afin que l'équipe adverse puisse optimiser un *beau petit contrat* pour aller de pair avec un faible jeu combiné sous le prétexte que c'est cette équipe qui a ouvert les enchères en premier!!

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

### 3.4.2 LE DÉROULEMENT DE LA CONVENTION

Il est primordial de comprendre adéquatement une convention pour en retirer tous ses avantages. Voici donc les principales applications où peuvent survenir ce type enchère.

#### 3.4.2.1 POUR SIGNALER UN SOUTIEN QUATRIÈME EN MAJEURE

Cette application est la **raison d'être** de cette convention améliorée. Voici quelques situations d'enchères montrant des contextes dans lesquels la *CONVENTION 3.4* peut être utilisée, ou non.

**Ex. 3.4.2.1:1** Parmi les situations d'enchères proposées, quelles sont les situations où la première annonce du répondant est *IMPÉRATIVE POUR UN TOUR* et peut être suivie éventuellement par l'annonce d'un FIT AMÉLIORÉ.

|    | 1             | 2            | 3           | 4            |
|----|---------------|--------------|-------------|--------------|
| a) | 1 Ca          | Passe        | 1 SA        | ...          |
| b) | 1 Ca          | Passe        | 1 Pi        | ...          |
| c) | 1 Co          | Passe        | 1 Pi        | ...          |
| d) | 1 Co          | Passe        | 1 SA        | ...          |
| e) | Passe         | 1 Pi         | Passe       | 1 SA         |
| f) | Passe<br>1 Pi | Passe<br>... | 1 Co<br>... | Passe<br>... |
| g) | Passe<br>1 SA | Passe<br>... | 1 Co<br>... | Passe<br>... |

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

|    |      |        |             |     |
|----|------|--------|-------------|-----|
| h) | 1 Co | 1 Pi   | 1 SA        | ... |
| i) | 1 Co | Contre | <b>1 Pi</b> | ... |
| j) | 1 Pi | Contre | <b>1 SA</b> | ... |

**RÉPONSES:**

- a) La réponse n'est pas impérative pour un tour parce que l'ouverture est en mineure. Le répondant signifie par son annonce une absence de suite quatrième en Majeure, une main minimale (6 à 10 HL) qui peut être aussi bien balancée que distributive. L'ouvreur ne doit donc pas s'attendre à recevoir un éventuel soutien quatrième en Majeure du répondant dans le cas où lui-même détiendrait une suite quatrième de cette nature.
- b) Cette réponse est évidemment **impérative pour un tour**, Le répondant affirme un pointage indéfini de 6 HL et plus, il garantit un minimum de **4** cartes à **Pique** et rien de particulier à Coeur. Comme l'ouvreur a ouvert en mineure, il ne peut être question de *soutien améliorée*, c'est-à-dire soutien affirmant la découverte d'un fit à 9 cartes en mineure.
- c) La réponse est évidemment **impérative pour un tour** et peut éventuellement être suivie d'un **fit amélioré** pour la Majeure d'ouverture à **Coeur**; ce qui signifierait que le soutien offert est au moins **quatrième** (ou l'équivalent).  
 Ici, il faut bien évaluer la catégorie de pointage pouvant être détenu par le répondant. En l'absence de fit à Coeur, il n'y a pas de limite supérieure de pointage qui est définie. S'il y a déclaration d'un fit à Coeur, le répondant a une fit quatrième et un pointage spécifique à l'appui fort ou à une limite supérieure. En cas de soutien avec un pointage de catégorie maximale ou forte, le répondant doit plutôt annoncer une *nouvelle couleur au niveau 2* au premier tour et donner le fit au tour suivant au niveau 3 (*forcing*) ou au niveau 4 (si 13-14 HL/PP).

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- d) La réponse est **impérative pour un tour** et peut éventuellement être suivie d'un **fit amélioré** pour la Majeure d'ouverture; le soutien offert serait alors au moins **quatrième** (ou l'équivalent). C'est la même logique que pour l'exemple précédent sauf, qu'en l'absence de fit, le répondant ne peut détenir plus de 10 PH.
- e) Bien entendu la position d'ouverture ne change rien aux règles habituelles y compris la convention étudiée. L'enchère du répondant en quatrième position est **impérative pour un tour**. Et il se peut (cela n'est évidemment pas une certitude) qu'il annonce un **soutien quatrième** au tour suivant avec un pointage oscillant entre 6 et 12 HL dépendamment du niveau qui sera utilisé pour affirmer le soutien. En l'absence de fit, le répondant ne peut détenir plus de 10 PH.
- f) Comme précédemment, la position du répondant n'a pas d'influence sur le contexte pour une enchère **impérative pour un tour**. Cependant, il est clair que la main du répondant ne peut excéder 12 HL qu'il y ait ou non soutien à Coeur (sinon c'est le répondant qui aurait ouvert les enchères).
- g) Le fait que le répondant ait *Passé d'emblée* n'invalide pas le contexte d'enchère **impérative pour un tour** pour la réponse à 1 SA quand l'ouverture est en Majeure. De ce fait, une éventuelle déclaration d'un fit au deuxième tour décrirait un **soutien quatrième**. Tout comme l'exemple précédent, le répondant peut éventuellement déclarer un soutien au niveau 3 (*limite supérieure*) avec une main contenant 11-12 HL valant 13 PP. Cependant, vous devez bien comprendre, qu'en l'absence de fit en Majeure avec l'ouvreur, que la main du répondant ne peut excéder 10 PH, car la réponse *naturelle* 1 SA affirme toujours et seulement une main minimale.
- h) La réponse à 1 SA n'est pas impérative pour un tour et affirme de ce fait l'absence de tout soutien pour un fit avec la Majeure d'ouverture. Cependant, en compétition d'enchères, cette réponse exige, en outre, que le répondant détienne l'**Arrêt de la couleur** de la surenchère d'ouverture des opposants.
- i) Une surenchère d'ouverture par CONTRE D'APPEL n'invalide pas le contexte pour la règle de base concernant l'annonce par le répondant d'une *nouvelle couleur au niveau 1*, ce qui inclut la *Convention 3.4*. Cependant, le répondant doit posséder

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

obligatoirement **5 cartes à Pique** comme le veut la règle pour ce type de réponse. L'ouvreur doit impérativement redéclarer car le répondant peut détenir un **soutien quatrième** pour la couleur d'ouverture qu'il doit déclarer à sa deuxième annonce pour en spécifier la possession. Bien entendu, l'ouvreur n'est pas obligé de redéclarer si le deuxième défenseur entre dans les enchères car le répondant est alors assuré de ravoir un droit de parole.

- j) Une surenchère d'ouverture **par Contre d'appel** ne récuise pas le contexte pour la *CONVENTION 3.4* qui s'applique à la fois la réponse **1 Pique** et **1 SA** après une ouverture en Majeure. L'ouvreur doit **impérativement redéclarer**, en l'absence d'intervention par le défenseur qui le précède, au cas où le répondant détiendrait un **soutien quatrième** pour la couleur d'ouverture. Bien entendu, l'ouvreur n'est pas obligé de redéclarer s'il le deuxième défenseur entre dans les enchères.

À partir de ces quelques situations d'enchères, on peut discerner deux aspects particuliers du concept de FIT EN MAJEURE APRÈS UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1 par le répondant.

Pour éviter toute confusion, il faut continuer de respecter les règles de bases concernant la description d'une suite au moins **quatrième à Pique** chez le répondant qu'il soit fitté ou non. Et en particulier le principe qui veut qu'il ne faut PAS CHERCHER À CHANGER UN FIT ANNONCÉ OU ÉVIDENT DANS UNE MAJEURE DÉJÀ DÉCLARÉE,.

Ainsi, dans le cas d'une **main maximale** chez le répondant, il faut d'abord annoncer, comme il se doit, une *nouvelle couleur au niveau 2 sans saut en mineure* même s'il y a présence d'une suite **quatrième a Pique**. Tandis qu'avec un pointage non maximum et avec un fit régulier (troisième), il faut donner le fit directement au niveau 2 ou 3 selon pointage à l'ouverture 1 Coeur.

Par conséquent, s'il y a un soutien quatrième et un potentiel offensif et une main non maximale, il faut alors utilise la réponse **1 Pique**, et non 1 SA impératif car ce n'est pas nécessaire vu que la *réponse 1 Pique* garde le niveau des enchères plus bas. Par conséquent, lorsqu'il n'y a pas de soutien ou que le soutien est quatrième avec une ouverture à 1 Coeur et 6 à 11 HL, il faut annoncer en priorité la suite quatrième Pique au **niveau 1**.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Voici le Principe.

**PRINCIPE 3.4.2.1:1 LA NOUVELLE COULEUR 1 PIQUE APRÈS OUVERTURE À 1 COEUR**

⇒ **Le répondant ne doit pas utiliser la réponse 1 PIQUE même s'il possède une suite de 4 cartes et plus dans cette couleur lorsqu'il détient:**

- un SOUTIEN suffisant pour un fit avec la couleur d'ouverture à COEUR, et
- une main maximale, ou mieux, (13 HL/PP, et plus).

**Lorsque cela se présente, le répondant doit d'abord:**

- annoncer une **NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2** en MINEURE au premier tour, et redéclarer au tour suivant,
- le fit pour la manche:
  - au niveau 4 avec 13 ou 14 HL ou PP;
  - au niveau 3 à saut avec 15 PP ou +, (*soutien forcing = intérêt au chelem*).

⇒ **Lorsque le répondant détient une main non maximale, donc minimum ou intermédiaire et un soutien quatrième (ou l'équivalent), il doit annoncer la nouvelle couleur à Pique au niveau 1 selon la *Convention 3.4*.**

⇒ **Si le soutien à Coeur est seulement troisième, le répondant annonce alors le soutien directement à Coeur au niveau 2 (6-10 HL) ou 3 (11-12HL).**

⇒ **Sans aucun soutien pour un fit à Coeur, le répondant doit évidemment annoncer au niveau 1 sa suite quatrième à Pique avec 6 HL et plus (*ce qui est différent si la réponse est à 1 SA où le pointage est alors limité à une main minimale de 6 à 10*).**

Pour éviter des erreurs d'attention, il ne faut pas oublier le principe élémentaire qui suit.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**PRINCIPE 3.4.2.1:2 LA LIBÉRATION DE PAROLE DE L'OUVREUR**

**Lorsque le deuxième défenseur (celui placé juste avant l'ouvreur) déclare une annonce (ce qui exclut l'enchère Passe), l'ouvreur est libéré de redéclarer même si le répondant a fait l'annonce d'une enchère impérative pour un tour.**

Ce principe d'apparence banal vise à prendre conscience que la notion d'IMPÉRATIVITÉ POUR UN TOUR vise uniquement à prévenir l'éventualité qu'il y ait trois enchères *Passe* consécutives avant le retour de la parole à l'auteur de l'enchère impérative.

Il ne faut surtout pas penser que le but d'une enchère *impérative pour un tour* est d'obliger le partenaire à dévoiler son jeu afin de permettre au joueur ayant fait cette enchère de prendre une décision (*vieux bridge!*).

\*\*\*

Passons maintenant à des exemples concrets où il y a l'annonce d'un soutien après une ouverture à la Majeure cinquième.

**Ex. 3.4.2.1:2 Quelle est la réponse pour chacune des mains ci-dessous si les enchères se déroulent comme suit?**

|    |            | 1    | 2         | 3  | 4        |    |          |
|----|------------|------|-----------|----|----------|----|----------|
|    |            | 1 Co | Passe     | ?  | ...      |    |          |
| a) | R 3        | b)   | R         | c) | A R 10 5 | d) | 9 7 4 3  |
|    | 10 8 5     |      | 8 7 5 2   |    | R 8 7    |    | D 10 7 2 |
|    | V 4 3      |      | D V 6 4 2 |    | 9 5      |    | 9        |
|    | 10 9 8 7 4 |      | V 10 7    |    | 10 8 7 6 |    | R D 10 7 |

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**RÉPONSES:**

- a) Il y a 5 PH (dont le Complément) et 1 HL avec un soutien troisième pour la Majeure d'ouverture. Il faut répondre même si le soutien est faible et que le pointage minimum comprend plusieurs points perdants. La réponse se doit d'être **2 Coeurs**.

**IMP:** Il faut toujours se rappeler qu'un fit donné **directement** ne donne pas de garantie à propos du type de potentiel de la main. Le potentiel peut être soit défensif, mixte ou purement offensif. Un soutien direct affirme d'abord la présence réelle de points d'Honneurs, c'est-à-dire des points **HL** qui peuvent être tout autant non perdants, demi-perdants que perdants, ainsi que d'un soutien suffisant pour un fit à **8** cartes.

- b) Il y a 8 HL et un soutien quatrième plus ou moins valable. Il faut réévaluer cette main dans les règles. Il y a 3 points non perdants + 1 points pour le 9ième atout et au plus 2 points pour le singleton car le soutien quatrième est trop faible: le total atteint 6 points. Il faut donner directement le fit à **2 Coeurs**. Cette main possède effectivement un potentiel offensif mais celui-ci est insuffisant pour mériter le statut d'*APPUI FORT*.

Attention! **Le soutien direct n'exclut pas qu'une main puisse être offensive.** En fait, le soutien direct ne donne tout simplement aucune spécification au sujet du type de potentiel de jeu de la main du souteneur.

- c) Le répondant détient 10 HL avec un bon soutien troisième qui donne 11 PP à la réévaluation (on accorde 1 PP pour le GH d'atout et non pour le doubleton). Il faut donner directement le fit à saut, donc **3 Coeurs** (*LIMITE INFÉRIEURE*). Il serait tentant d'annoncer d'abord 1 PIQUE pour signaler dans un premier temps la possession de cette belle suite quatrième et, au deuxième tour, annoncer un *appui fort* (2 COEURS); ce serait encore pire d'annoncer une *limite supérieure*. Il est tout à fait contreproductif d'utiliser à sa convenance les règles et les conventions. Ici, cette main ne possède pas de soutien quatrième (ou l'équivalent) et est peu offensive (sa distribution est même balancée). Si vous ne souhaitez pas tenir compte

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

de la *Réévaluation* (par manque d'expérience), il faut tout simplement répondre **2 Coeurs** au premier tour ce qui conservera la logique dans les communications ultérieures. En effet, il est préférable de ne pas faire du tout de réévaluation si celle-ci consiste uniquement à ajouter naïvement des points de courtes aux points d'Honneurs.

- d)** Cette main contient 7 HL avec un soutien quatrième valable. Le potentiel de jeu est sans équivoque de nature offensive, la réévaluation complète jauge la main à 11 PP. Il faut utiliser la *CONVENTION 3.4 «Fit en majeure après une nouvelle couleur au niveau 1»*. La réponse sera d'abord **1 Pique** (la qualité de la suite à Pique ne doit pas vous influencer). Au deuxième tour, la redéclaration sera à **2 Coeurs** (*APPUI FORT*) car il faut au moins 13 PP pour une *limite supérieure* qui est impérative à la manche si l'ouvreur a une main qui se réévalue à au moins 12-13 PP. Si vous utilisiez la *réévaluation abrégée*, qui accorderait un bonus maximum de 2 points (exceptionnellement 3 points en défensive d'enchères), il serait encore tout à fait justifié d'annoncer un *appui fort* au deuxième tour, soit **2 Coeurs**.

**Ex. 3.4.2.1:3 Quelle est la réponse pour chacune des mains ci-dessous si les enchères se déroulent comme suit?**

|           | 1                                    | 2         | 3                                   | 4                                   |
|-----------|--------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-------------------------------------|
|           | 1 Co                                 | Passe     | ?                                   | ...                                 |
| <b>a)</b> | 10 3<br>R D 7<br>D 6 4 2<br>10 8 7 2 | <b>b)</b> | 3<br>R D 7<br>D V 6 4 2<br>V 10 7 2 | <b>c)</b>                           |
|           |                                      |           | D<br>R D 7<br>D 9 6 4 2<br>10 7 5 2 | <b>d)</b>                           |
|           |                                      |           |                                     | D<br>10 9 8 4<br>D V 6 4<br>A 9 7 2 |

**RÉPONSES:**

- a)** Le soutien troisième est très bon mais avec un pointage de 7 HL valant 8 PP. À la limite (il faudrait au moins encore une carte intermédiaire) cette main pourrait

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

mériter d'être annoncée comme un *appui fort*. Une distribution plus offensive comme un soutien quatrième ou une suite à Carreau plus longue aurait pu donner 1 réel point supplémentaire (Voir **Pr. 2.7:6** *La réévaluation complète*). Il faut donner directement le fit à **2 Coeurs** ce qui décrit un *APPUI FAIBLE*.

- b) On peut considérer un excellent soutien troisième comme un soutien quatrième valable mais cela ne justifie pas systématiquement l'emploi de la CONVENTION 3.4. Il faut d'abord **évaluer** la main, donc utiliser le système d'évaluation **HL**. Par exemple, ici, il y a 10 HL. Lorsque la nature du contrat est déterminée ou évidente il devient alors pertinent d'exécuter une **réévaluation** de la main. Ainsi, cette main vaut 13 PP (9 points non perdants + 1 pour les GH d'atout + 3 pour le singleton). L'excellent soutien troisième, la présence de 9 points non perdants et le potentiel offensif de cette main exige que le répondant affirme pour sa part qu'il y a un potentiel de manche "à la limite". Il est plus précis, ici, d'annoncer d'abord **1 SA** puis indirectement le fit à **3 Coeurs** pour signaler une *LIMITE SUPÉRIEURE*!
- c) Cette main ressemble à la main précédente avec son soutien troisième contenant 2 GH et ses 10 points HL. Même après une *Réévaluation complète*, cette main ne prend pas de valeur à cause de la Dame perdante à Pique. Par conséquent, cette main n'atteint pas un soutien direct à 3 Coeurs mais elle vaut mieux qu'un *appui faible* (fit direct au niveau 2). Il est tout à fait correct de répondre dans un premier temps **1 SA** afin de redéclarer éventuellement **2 Coeurs** au tour suivant (*APPUI FORT*).

Ces deux derniers exemples nous amènent à un raisonnement particulier concernant le potentiel offensif d'un soutien troisième qui va en surprendre quelques-uns.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**PRINCIPE 3.4.2.1:3 SOUTIEN TROISIÈME ET FIT APRÈS L'ANNONCE D'UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1**

Dans le cadre de la **CONVENTION 3.4**, il est permis de considérer un soutien troisième comme un SOUTIEN QUATRIÈME VALABLE s'il y a présence à la fois:

- de deux Gros Honneurs dans ce soutien,
- d'un potentiel de jeu réellement offensif, c'est-à-dire que la main doit contenir au moins un singleton,
- et d'un *Pointage de Puissance* approprié pour le niveau de l'enchère associé à l'existence d'au moins 2 points perdants ou demi-perdants.

**COROLLAIRE:**

Si tous les points sont non perdants, il faut alors privilégier la DÉCLARATION DIRECTE du fit en Majeure lorsque le fit est à 8 cartes.

Cela peut paraître contradictoire mais il n'en est rien. Il faut éviter de considérer automatiquement un bon fit à 8 cartes comme équivalent à un fit à 9 cartes.

Le rationnel est le suivant : *Les POINTS PERDANTS sont exclus dans une réévaluation complète*. Ainsi, quelque soit les points perdants et demi-perdants, si la réévaluation (PP) de la main confirme la norme du pointage pour un **fit amélioré**, le potentiel de jeu **offensif** est garanti. Et, c'est ce qu'il faut pour affirmer qu'il y a soutien *quatrième valable* même si le répondant détient trois cartes de soutien avec 2 GH.

Autrement dit, une main peu distributive contenant un fort soutien troisième et 6-10 points HL tous **non perdants** dont la réévaluation donne 9-10 PP, doit être annoncé directement au niveau 2. Tandis qu'une main minimale avec un fort soutien troisième avec 8 à 10 HL contenant quelques points **perdants** et qui se réévalue malgré tout à 9-10 PP, doit être annoncée comme une *APPUI FORT!!*

Le même raisonnement s'applique, concernant un fort soutien troisième avec la présence de points perdants, quand il s'agit de donner le fit au **niveau 3** mais avec une nuance.

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

En effet, une main de catégorie intermédiaire (11-12 HL), dont les points sont **tous non perdants** et qui détient à la fois un fort soutien troisième ainsi qu'une *courte*, se réévalue généralement à 14-15 PP. Il faut alors déclarer ce fit **au niveau 4** après l'annonce d'une **nouvelle couleur au niveau 2** (c'est la règle moderne Standard ou la *CONVENTION 3.5*).

Tandis que pour une main similaire (c'est-à-dire avec un pointage intermédiaire) mais avec quelques **points perdants** et une réévaluation confirmant un Pointage de Puissance de 13 à 15 PP; il est alors préférable de déclarer un fit après l'annonce d'une nouvelle couleur au niveau 1, soit une *limite supérieure* car une telle main n'a aucun potentiel défensif. Il faut donc éviter d'abandonner ce type de main (uniquement offensive) en pensant qu'elle sera efficace pour faire échouer les opposants en défensive de contrat.

La nuance se situe donc au niveau de la possession d'une main intermédiaire avec un bon soutien troisième sans points perdants dont la réévaluation accorde **13 PP et +** où le fit doit se faire au **niveau 4** via l'annonce d'une **NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 2** car cette règle-convention s'applique spécifiquement au soutien troisième.

IMP: En résumé, les mains AVEC UN FORT SOUTIEN TROISIÈME QUI N'ONT AUCUN POINT PERDANT doivent être annoncées selon le pointage par un **FIT DIRECT** au niveau 2 ou 3, ou après l'annonce d'une *nouvelle couleur au niveau 2 sans saut*, au niveau 4. Par contre, si ces mains ont au moins deux points perdants et que leur RÉÉVALUATION (complète ou abrégée) établit un pointage significatif, on peut alors les annoncer **INDIRECTEMENT** au niveau correspondant comme **fit amélioré**.

Si ce dernier Principe vous paraît un peu difficile, il vous suffit de continuer à exiger un véritable soutien **quatrième** (AVEC 1 GH ou 2 PETITS HONNEURS *CE QUI INCLUT LE 10 ET LE 9-8*) et d'annoncer le *soutien amélioré*.

- d) Il y a 9 HL et un soutien quatrième plus ou moins valable. La réévaluation complète donne 6 points non perdants + 1 point pour le <sup>9ième</sup> atout + 2 points pour le singleton (et non 3 car le soutien ne peut justifier un soutien quatrième valable) pour un total de 9 PP. Si vous aimez le jeu offensif et que la vulnérabilité de votre équipe est favorable, on peut annoncer **1 SA**, puis **2 Coeurs** pour décrire un **APPUI FORT**. En accord avec le **Pr. 3.4.2:3**, les 3 points perdants et la Puissance adéquate autorise

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

l'utilisation de la *CONVENTION 3.4*. Avec un soutien quatrième plus faible que celui du dernier exemple, il faudrait assurément déclarer un fit direct au niveau 2 (*appui faible*) même si le pointage de Puissance atteignait 10 PP.

Regardez bien les séquences d'enchères qui suivent.

**Ex. 3.4.2.1:3 Appui faible et invitation à la manche par l'ouvreur.**

|           | <b>1</b>             | <b>2</b>     | <b>3</b>           | <b>4</b>     |
|-----------|----------------------|--------------|--------------------|--------------|
| <b>a)</b> | 1 Co<br><b>3 Co?</b> | Passe<br>... | <b>2 Co</b><br>... | Passe<br>... |
| <b>b)</b> | 1 Pi<br><b>3 Pi?</b> | Passe<br>... | <b>2 Pi</b><br>... | Passe<br>... |

Le soutien affirmé pour la couleur d'ouverture est troisième et la main contient généralement de 6 à 8 HL, mais la main du répondant n'offre aucune garantie quant à la présence d'un potentiel offensif; elle peut donc posséder un potentiel de Puissance inférieur au pointage HL. Il est très clair que **l'ouvreur n'a aucun intérêt à inviter à la manche** lorsque sa main est de catégorie intermédiaire (17-18 HL). *L'APPUI FAIBLE* évite par conséquent de jouer **inutilement** un contrat au niveau 3 lorsque l'ouvreur détient une main classiquement invitative.

Conséquemment, l'ouvreur doit inviter à la manche seulement lorsque sa main est maximale inférieure (19 HL) tout en ne procurant aucun surplus de Puissance. L'invitation à la manche de l'ouvreur dans ce contexte permet donc à l'ouvreur de s'assurer que le répondant détient une main dont le potentiel offensif vaut ce qu'elle prétend, soit au moins 8 PP.

Il en découle le principe suivant.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**PRINCIPE 3.4.2.1:4 INVITATION DE L'OUVREUR APRÈS UN APPUI FAIBLE**

**Après un FIT DIRECT du répondant à 2 Coeurs ou à 2 Piques (*APPUI FAIBLE*), l'ouvreur doit:**

- ⇒ **Passer avec 13 à 17-18 HL/PP;**
- ⇒ **Inviter à la manche (niveau 3) avec un pointage 18 ou 19 HL valant 19PP (catégorie de pointage maximale inférieure); le répondant acceptera la manche, en annonçant au niveau 4, si sa main minimale démontre un potentiel offensif *minimum supérieur*, soit 8 à 10 PP;**
- ⇒ **déclarer la manche (niveau 4) sans attendre avec 20 PP et plus.**

**COROLLAIRE :**

**Lorsque le répondant donne un *APPUI FORT*, il devient inutile pour l'ouvreur d'inviter au niveau 3 avec une main intermédiaire de 17-18 HL- PP.  
L'ouvreur doit plutôt gager la manche sans attendre car la main du répondant assure de pointage de 9 à 10 PP.**

**Ex. 3.4.2.1:4 *Appui fort* et invitation à la manche par l'ouvreur.**

|    | 1     | 2     | 3    | 4     |
|----|-------|-------|------|-------|
| a) | 1 Co  | Passe | 1 Pi | Passe |
|    | 2 Tr  | Passe | 2 Co | Passe |
|    | 3 Co? | ...   | ...  | ...   |
| b) | 1 Co  | Passe | 1 SA | Passe |
|    | 2 Tr  | Passe | 2 Co | Passe |
|    | 3 Co? | ...   | ...  | ...   |

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

|    |       |       |      |       |
|----|-------|-------|------|-------|
|    | 1 Pi  | Passe | 1 SA | Passe |
| c) | 2 Tr  | Passe | 2 Pi | Passe |
|    | 3 Pi? | ...   | ...  | ...   |

Il devient logique pour l'ouvreur d'inviter avec **15-17 HL** valant **15-16 PP**. Ainsi, l'*APPUI FORT* permet de **découvrir** des contrats de manche normalement indétectables en permettant l'emploi de la technique d'invitation à un niveau de pointage plus bas par rapport au style traditionnel.

**PRINCIPE 3.4.2.1:5 INVITATION DE L'OUVREUR APRÈS UN APPUI FORT**

**Lorsque le répondant donne un *APPUI FORT*, l'ouvreur doit inviter à la manche s'il possède seulement une main *minimale supérieure* (15 à 17 HL) dont la Puissance est de 15 à 16 PP.**

**COROLLAIRE:**

**Avec un pointage se réévaluant à 10 PP, le répondant acceptera l'invitation en déclarant la manche. Avec seulement 8 ou 9 PP, le répondant doit déclarer *Passe*.**

**Ainsi, face à un *APPUI FORT*, l'ouvreur dont la main se réévalue entre 17 à 21PP doit déclarer la manche sans tergiverser.**

À noter qu'il est plausible que la Puissance de jeu de l'ouvreur ayant reçu un *soutien quatrième valable* atteigne, ou dépasse, les **22 PP**. Dans ces cas, l'ouvreur peut et doit entamer les procédures de RECHERCHE DE CHELEM en invitant au chelem en employant préférentiellement le *mode Contrôle* (V. **CHAPITRE 8**).

\*\*

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**3.4.2.2 REDÉCLARATIONS DE L'OUVREUR APRÈS UNE RÉPONSE IMPÉRATIVE UN TOUR**

L'ouvreur redéclare-t'il de la même manière si la *nouvelle couleur au niveau 1* est **1 PIQUE** au lieu de **1 SA**?

Il faut bien comprendre que la *nouvelle couleur 1 PIQUE* possède fondamentalement une différence, d'apparence minime, avec la réponse à *1 SA impérative pour un tour*. Cette différence est le fait qu'**il reste de l'espace disponible au niveau 1** pour la redéclaration de l'**ouvreur** lorsque la réponse du répondant est 1 PIQUE.

En termes simples, l'ouvreur peut redéclarer l'enchère **1 SA** après la réponse **1 PIQUE** tandis qu'il doit absolument redéclarer au niveau 2 si le répondant a utilisé «1 SA» comme réponse *impérative pour un tour*.

La conséquence concrète de cette différence est le fait que l'ouvreur **ne peut** plus faire un saut d'enchères au niveau 2 après la réponse 1 SA par rapport à l'enchère 1 PIQUE.

Les exemples suivants montrent les implications de ce constat évident.

| Ex. 3.4.2.2:1 | 1                   | 2            | 3           | 4            |
|---------------|---------------------|--------------|-------------|--------------|
| a)            | 1 Co<br><b>1 SA</b> | Passe<br>... | 1 Pi<br>... | Passe<br>... |
| a')           | 1 Co<br><b>2 SA</b> | Passe<br>... | 1 Pi<br>... | Passe<br>... |
| b)            | 1 Co<br><b>2 SA</b> | Passe<br>... | 1 SA<br>... | Passe<br>... |
| c)            | 1 Pi<br><b>2 SA</b> | Passe<br>... | 1 SA<br>... | Passe<br>... |

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Force est d'admettre que l'ouvreur ne peut plus faire une enchère à saut à 2 SA lorsque la *nouvelle couleur* est 1 SA. Conséquence, l'ouvreur **ne peut plus** décrire une main maximale balancée en utilisant le niveau 2.

Si l'on veut éviter une élévation rapide et excessive du niveau des enchères, il faut logiquement RÉSERVER LE CONTEXTE « 2 SA de l'ouvreur suite à la réponse 1 SA *impératif un tour* » pour décrire artificiellement une **main maximale**.

Sans cette redéclaration conventionnelle, l'ouvreur qui redéclarerait 2 SA après la réponse 1 SA (impératif ou non) décrirait strictement une main balancée minimale de 15 HL *vu que les mains balancées de 16 à 18 HL se décrivent par l'ouverture Standard à 1 SA*.

Ainsi, le respect de la règle classique dans ce contexte précis entraînerait le gaspillage de tout le niveau 2 pour *pas grand chose*!

Par contre, lorsque la *nouvelle couleur* du répondant est 1 Pique l'ouvreur peut, et doit, utiliser naturellement l'enchère 1 SA pour décrire une main balancée minimale (13 à 15 HL) et la redéclaration 2 SA continue de suivre les règles de base, soit l'affirmation spécifique d'une main **balancée et maximale** (19 à 21 HL).

De même, la redéclaration «2 SA» de l'ouvreur suite à la réponse 1 SA non impérative (*parce que l'ouverture est en mineure*) décrit naturellement une main **invitative semi-balancée** 17 à 18 HL — avec une main maximale pour le Sans-Atout (17-18 HL) et balancée, l'ouvreur aurait ouvert les enchères à 1 SA.

Autrement dit, l'ouvreur (qui a ouvert en mineure et qui redéclare à 2 SA sur 1 SA) décrit clairement qu'il n'a pas de suite quatrième **Majeure** à annoncer ni même de suite troisième; sinon cela devient une main débalancée, telle qu'au mieux: 2-3-2-6 ou 3-3-1-6 ce qui implique qu'il peut alors annoncer une répétition de sa mineure.

Donc «2 SA sur 1SA», dans ce contexte, décrit une distribution respective (**Majeure-mineure**) généralement de 2-2-4-5. Et dans ce même cas mais avec une main maximale (19 à 21 HL), l'ouvreur qui a ouvert en mineure doit alors redéclarer à saut après la réponse 1 SA (non impérative); donc à 3 SA. (V. **Pr. 2.4.6:3.2**).

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Le principe suivant fait la synthèse sur ce point.

**PRINCIPE 3.4.2.2:1 REDÉCLARATIONS DE L'OUVREUR APRÈS LA RÉPONSE  
1 SA IMPÉRATIF POUR UN TOUR**

**Sur la réponse 1 SA après une ouverture à la Majeure Cinquième, l'OUVREUR doit redéclarer de la manière suivante:**

- 1) avec une main minimale de 13 à 17 points, l'ouvreur peut annoncer, soit:**
  - ⇒ **une NOUVELLE COULEUR** quatrième MOINS CHÈRE au niveau 2;
  - ⇒ **une répétition** au niveau 2 sa couleur d'ouverture si elle est sixième, ou plus;
  - ⇒ **un CONTRE COMPÉTITIF DE L'OUVREUR** dans le cas où le deuxième défenseur déclare une Surenchère d'ouverture à la couleur (ceci est une *enchère de compétition* qui est explicitée au *Thème 4.6*);
  - ⇒ **en l'absence d'un meilleur choix, la MEILLEURE MINEURE** au niveau 2, même si la suite ne contient que trois cartes (V. *OUVERTURE À LA FLANNERY*, au Th. 1.15).
- 2) avec une main maximale de 18 à 21 points, l'ouvreur peut annoncer, soit:**
  - ⇒ **annoncer une NOUVELLE COULEUR** quatrième plus chère, donc **2 Piques** (concept de l'INVERSÉ), ou à saut (**3 Trèfles** ou **3 Carreaux**) si la suite est valable et seulement QUATRIÈME — la main est donc peu débalancée (main non distributive ou mal balancée);
  - ⇒ **annoncer l'enchère 2 SA CONVENTIONNEL** si la main est BALANCÉE ou si il y a une suite de QUALITÉ SUPÉRIEURE qui peut être la couleur d'ouverture ou une autre couleur (main bicolore);
  - ⇒ **faire une REDEMANDE À SAUT** si la couleur d'ouverture est au moins *sixième spécifiée* (V. *CONVENTION 3.8*)

*N.B. : Ces trois types de déclarations sont des conventions impératives à la manche.*

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

La redéclaration conventionnelle **2 SA** récupère donc une part du **pouvoir** perdu par l'ouvreur qui a été contraint de redéclarer dans le cadre de la *CONVENTION 3.4* sans avoir reçu d'information pertinente du répondant.

Bien entendu, cette redéclaration conventionnelle ne s'applique pas lorsque le répondant déclare la réponse impérative **1 Pique** après l'ouverture à 1 Coeur. L'ouvreur doit tout simplement utiliser les règles usuelles (V. les *Principes 2.4.0:1 et 2.4.1:1*).

\*\*\*

#### **Redéclarations du RÉPONDANT après 2 SA sur 1 SA impératif par l'Ouvreur**

Le répondant qui reçoit l'*ordre 2 SA* de la part de l'ouvreur a **deux catégories de réponses** qui s'offrent à lui, lesquelles vont déboucher sur un éventail d'options.

La redéclaration conventionnelle **2 SA de l'ouvreur** est harmonisée avec la logique des *DÉCLARATIONS FORTES* pour la recherche de chelem (*CHAPITRE 9*) afin de conserver un langage convivial et hautement compétitif. Vous allez donc profiter dès maintenant d'un avant-goût du monde fascinant des communications de haut niveau!

#### **PRINCIPE 3.4.2.2:2 RÉPONDRE À 2 SA CONVENTIONNEL DE L'OUVREUR**

- 1) **Lorsque le répondant a annoncé 1 SA au premier tour avec l'intention d'annoncer un FIT EN MAJEURE par:**
  - **un APPUI FORT (2 Coeurs, ou 2 Piques):**  
⇒ **il déclare alors l'atout au niveau 4 ce qui** (*il y a en moyenne 28 PP combinés*);
  - **une LIMITE SUPÉRIEURE (3 Coeurs, ou 3 Piques);**  
⇒ **il redéclare alors un SOUTIEN CONTRÔLE à saut** (*il y a au moins 30 PP combinés ce agrée le fit par défaut et est une invitation au chelem en mode Contrôle*).

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

2) Lorsque le répondant a annoncé 1 SA au premier tour parce qu'il détient une main MINIMALE sans *nouvelle couleur* annonçable, ni fit en Majeure, il redéclare comme suit:

- ▶ avec un bon SOUTIEN DEUXIÈME pour la couleur d'ouverture:  
⇒ le répondant redéclare **3 COEURS** quelque soit la distribution de sa main  
(ce signifie explicitement un bon FIT PARTIEL à 7 cartes);
- ▶ sans AUCUN SOUTIEN (il y a misfit complet) ou avec une seule carte de soutien (le fit est seulement à 6 cartes, c'est un misfit incomplet):  
⇒ le répondant déclare sa plus belle couleur, donc une **NOUVELLE COULEUR**  
(c'est une réponse qui signale explicitement un MISFIT).
- ▶ avec une distribution balancée et un faible soutien deuxième ou avec seulement 1 GH en soutien:  
⇒ le répondant déclare 3 SA; c'est tout à fait naturel.

Il est bon de noter que:

- L'ANNONCE D'UNE **NOUVELLE COULEUR** DÉCLARÉE SANS SAUT (MÊME AU NIVEAU 4) DANS LE CONTEXTE D'UNE ENCHÈRE **ARTIFICIELLE À LA COULEUR** AFFIRME UN MISFIT.
- LORSQU'IL EST POSSIBLE DE DONNER UN FIT AU NIVEAU 3 SANS SAUT DANS UN CONTEXTE DE MANCHE DÉCLARÉ 3, CELA AFFIRME UN BON DOUBLETEN EN SOUTIEN (FIT À 7 CARTES).
- UNE RÉPONSE À 3 SA VA ÊTRE NATURELLE; CE QUI IMPLIQUE ALORS UN FAIBLE SOUTIEN POUR L'ATOUT.

Cette manière de procéder a l'avantage de simplifier la mémorisation tout en étant très descriptive et très compétitive. Soyez rassuré, tout ceci est exposé en détails lors de l'apprentissage de plusieurs conventions dans ce Chapitre; de plus, ce système de réponse fait partie intégrante du **Chapitre 9 «Répondre aux Déclarations Fortes»** et sera donc revu en profondeur dans le contexte qui lui est propre.

\*\*\*

Lorsque l'ouvreur annonce une main de catégorie maximale (18 à 21 HL) sans utiliser le 2 SA sur 1 SA impératif, cela décrit réciproquement une main peu distributive avec des suites plus ou moins solides et des points perdants généralement.

Il en découle le principe suivant.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**PRINCIPE 3.4.2.2:3 RÉPONDRE À LA REDÉCLARATION MAXIMALE NATURELLE DE L'OUVREUR**

Après l'annonce par l'OUVREUR d'un *Inversé* ou d'une *nouvelle couleur moins chère*, le répondant ayant annoncé la réponse *1 PIQUE* ou *1 SA IMPÉRATIF POUR UN TOUR* doit prendre le contrôle des enchères comme suit:

- 1) Avec un **SOUTIEN** (nécessairement quatrième) pour la Majeure d'ouverture, le répondant déclare alors le fit:
  - ⇒ au niveau 4 avec un pointage de 8 à 11-12 PP, c'est l'*APPUI FORT*;
  - ⇒ invitation au chelem par un *Contrôle de niveau 4* à saut, ou par mode Standard ou par mode Interrogatif avec 12-13 à 15 PP, c'est la *LIMITE SUPÉRIEURE*.
- 2) Avec un **BON DOUBLETON** en soutien et une main plutôt distributive, le répondant donne le fit au niveau 3 sans saut à la Majeure d'ouverture.
- 3) Avec un **DOUBLETON FAIBLE** en soutien avec la Majeure d'ouverture et sans soutien valable pour la *nouvelle couleur* de l'ouvreur, le répondant:
  - ⇒ ayant déclaré *1 SA*, annoncera 3 SA (*la main du répondant ne peut être que minimale*);
  - ⇒ ayant déclaré *1 PIQUE*, annoncera à SANS-ATOUT selon le pointage possédé:
    - 2 SA (3 SA sans saut) avec 6 à 8 HL;
    - 3 SA avec 9 à 12 HL;
    - 4 SA avec 13-14 HL;
    - 6 SA avec 15 à 16 HL;
    - 5 SA avec 17-18 HL;
    - 7 SA avec 19 HL et plus.
- 4) avec un **MISFIT** avec la Majeure d'ouverture mais avec un soutien quatrième avec la nouvelle couleur de l'ouvreur, le répondant déclare alors un soutien dans cette couleur au niveau 3 ou 4 sans saut (*mais 4 Piques à saut est permis si l'O. a redéclaré un Inversé à Pique*).

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- 5) avec un MISFIT avec la Majeure d'ouverture et avec un deuxième MISFIT avec la nouvelle couleur de l'ouvreur, le répondant possède alors une suite au moins sixième qu'il déclare sans saut au niveau 3 ou 4.

\*\*\*

**L' OUVREUR RÉPÈTE SA COULEUR D'OUVERTURE**

Le répondant qui a annoncé au premier tour **1 PIQUE** ou **1 SA impératif** peut faire face à une **répétition au niveau 2** de la couleur d'ouverture par l'OUVREUR. Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la possibilité d'un fit 6-2 ne cause aucune confusion avec la *CONVENTION 3.4* grâce à l'harmonie qui existe entre cette convention, les règles Standard et les systèmes de réponses spécifiques aux *DÉCLARATIONS FORTES*.

La précision dans les communications est donc maintenue, voire même améliorée lorsque l'ouvreur répète sa couleur d'ouverture à la Majeure.

**PRINCIPE 3.4.2.2:4 RÉPÉTITION DE LA MAJEURE D'OUVERTURE APRÈS UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1**

**Lorsque l'ouvreur annonce une RÉPÉTITION de sa Majeure d'ouverture AUNIVEAU 2, le RÉPONDANT qui a annoncé 1 PIQUE ou 1 SA doit redéclarer comme suit :**

- 1) avec un SOUTIEN QUATRIÈME et :

⇒ **9-12 PP, il annonce un APPUI FORT en donnant le fit au niveau 3, donc 3 COEURS ou 3 PIQUES.**

*Ceci est invitatif à la manche, il y a fit à 10 cartes et habituellement un minimum de 22 PP combinés (13 + 9); l'OUVREUR déclarera la manche avec un surplus de 2-3 PP, soit une main valant 15-16 PP et +.*

⇒ **Avec 8 PP et moins, le répondant déclarera tout simplement Passe ce qui accepte par défaut un contrat partiel au niveau 2.**

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

⇒ **11-12 HL valant 13 PP, le répondant annonce une LIMITE SUPÉRIEURE en donnant le fit au niveau de la manche, donc 4 COEURS ou 4 PIQUES.**

*L'ouvreur peut débiter une recherche de chelem avec 18 PP et plus car on peut assumer que la main du répondant vaut généralement au moins 13 PP étant donné qu'il y a un fit à 10 cartes.*

**2) avec un SOUTIEN DEUXIÈME et:**

⇒ **6 à 10 HL (main minimale), le répondant Passe;**

⇒ **11-12 HL, ou 9 points non perdants (main intermédiaire), il annonce 2 SA;**

⇒ **13 à 16 HL (main maximale) = 3 SA;**

**17-18 HL (main forte) = 4 SA** (*Invitation Quantitative au chelem*);

**19-20 HL = 6SA; 21-22 HL = 5 SA; 23-24 + = 7 SA**

*N.B. Toute autre réponse que **Passe** ne peut évidemment survenir que si le répondant déclare d'abord 1Pique car la réponse **1 SA impérative** AFFIRME EN L'ABSENCE D'UN SOUTIEN QUATRIÈME explicitement une main minimale.*

C'est donc l'OUVREUR qui va prendre la décision de déclarer l'atout ou le Sans-Atout au niveau correspondant au pointage décrit chez le répondant et son pointage total réévalué.

\* \*

**3) avec un MISFIT (0, 1 ou 2 faibles cartes de soutien) le répondant doit annoncer :**

⇒ **Passe avec 6 à 10 HL et sans suite valable;**

⇒ **une RÉPÉTITION de sa couleur, donc 2 PIQUES si la suite est au moins cinquième et avec un pointage intermédiaire (11-12 HL ou 9 points non perdants);**

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

- ⇒ une **NOUVELLE COULEUR** après 1 SA impératif avec une main non balancée et un pointage intermédiaire pour le niveau 3 (11-12 HL ou 9 HL points non perdants);
- ⇒ une **DEUXIÈME NOUVELLE COULEUR** après la réponse 1 PIQUE avec une main non balancée et un pointage maximum\*\* de 13 HL ou PP et plus.

Il importe de comprendre qu'en cas de **misfit**, l'annonce par le répondant d'une **NOUVELLE COULEUR APRÈS 1 SA IMPÉRATIF** décrit nécessairement une main **très distributive et minimale** (6 à 10 HL). En effet, si le répondant n'a pas de fit avec la Majeure d'ouverture et détient une main au moins intermédiaire, sa première réponse sera alors annoncée au niveau 2 **dès le premier tour** (s'il ne peut annoncer une suite quatrième à Pique au niveau 1).

Tandis que cela est quelque peu différent lorsque le répondant annonce **1 PIQUE** au premier tour **sans détenir de fit** avec la Majeure d'ouverture du partenaire. Dans ce contexte, l'annonce d'une *nouvelle couleur* devient aussi l'annonce d'une **DEUXIÈME NOUVELLE COULEUR**. Une telle déclaration est encadrée par le **Principe 3.1.1:1** ce qui oblige le répondant à détenir une main de catégorie au moins maximale (qui peut être réévaluée par anticipation si fit assuré).

Ainsi, après la réponse 1 Pique, si le répondant veut décrire une main intermédiaire et distributive (non balancée), il doit choisir entre tout simplement **Passer** accepter par défaut l'atout de l'ouvreur avec un pointage minimum même s'il détient une chicane (0 carte de soutien), **répéter** le Pique au niveau 2 avec une suite cinquième et un pointage intermédiaire; ou annoncer **2 SA** avec un soutien partiel (2 faibles cartes ou 1 GH) et une distribution balancée et un pointage intermédiaire.

Bref, toutes les règles de bases et conventions s'emboîtent comme un casse-tête sans dédoublement (chevauchement) ni *territoire vacant*.

Avant de passer à cette deuxième partie de la convention concernant la déclaration d'une **NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1 sans détenir de fit** avec la Majeure d'ouverture, regardons quelques exemples pour illustrer clairement le déroulement de la description d'un **fit à 9 cartes** pour la Majeure d'ouverture.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**Ex. 3.4.2.2:2 Quelles sont les enchères pour l'ouvreur et le répondant jusqu'au contrat final en supposant que les adversaires n'entrent pas en compétition?**

|    | <u>OUVREUR</u>                        | <u>RÉPONDANT</u>                      |
|----|---------------------------------------|---------------------------------------|
| a) | A R 8 3<br>D 7 5 4 2<br>D<br>A 10 7 6 | D 2<br>V 10 6 3<br>9 4<br>R D 9 8 4   |
| b) | AD<br>R V 7 5 2<br>R 7 5<br>D 10 6    | V2<br>D 10 6 3<br>9 4<br>R D 9 7 4    |
| c) | AD<br>R 10 7 5 4 2<br>R D 8<br>10 5   | V2<br>D 9 6 3<br>9 4<br>R D 9 7 4     |
| d) | AD<br>R 10 7 5 4 2<br>R D 8<br>10 5   | R 10 7 6 2<br>D 8 6 3<br>9 4<br>R D 4 |

**RÉPONSES:**

|    |                                           |                                            |
|----|-------------------------------------------|--------------------------------------------|
| a) | <b>1 Co</b><br><b>2 Tr</b><br><b>4 Co</b> | <b>1 SA</b><br><b>2 Co</b><br><b>Passe</b> |
|----|-------------------------------------------|--------------------------------------------|

L'ouvreur possède 16 HL et le répondant 9 HL. Le répondant déclare **1 SA** dans le but de signaler un fit amélioré au tour suivant. L'ouvreur ne peut cependant être certain à ce moment que son équipier va annoncer un soutien quatrième, il doit donc

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

redéclarer sans faire de réévaluation; son annonce, ici, se doit d'être une *nouvelle couleur moins chère sans saut*, soit **2 Trèfles**.

Le soutien quatrième du répondant est valable (c'est le strict nécessaire) et sa main vaut 9 PP (1 pour le 9<sup>ième</sup> atout, 1 pour les deux doubletons et 7 pour le Trèfle), le répondant déclare un *appui fort* à **2 Coeurs**. Au troisième tour, devant le fit reçu, l'ouvreur peut et doit préférablement réévaluer sa main avant de comptabiliser les points combinés. La Puissance de sa main est la suivante : 13 PH non perdants + 1 (2 As) + 3 (singleton), pour un total de 17 PP (catégorie intermédiaire).

L'ouvreur ne doit pas prendre le risque d'inviter à la manche (et éventuellement voir le partenaire Passer) car le répondant garantit au minimum de 8-9 points et un soutien quatrième. La précision de la description du répondant autorise donc l'ouvreur à déclarer la manche à **4 Coeurs**.

|    |             |             |
|----|-------------|-------------|
| b) | <b>1 Co</b> | <b>1 SA</b> |
|    | <b>2 Tr</b> | <b>3 Co</b> |
|    | <b>4 Co</b> |             |

L'ouvreur doit retourner la parole au répondant afin de savoir si ce dernier possède un fit amélioré. Il en profite pour donner une description de sa main en utilisant le système d'évaluation HL. Il annonce sans saut sa meilleure *nouvelle couleur* (en tenant compte de la cherté); donc **2 Trèfles**.

Au deuxième tour, le répondant décrit une **LIMITE SUPÉRIEURE (c'est impératif à la manche si la main de l'ouvreur conserve au moins 13 PP)**. La main du répondant compte 9 HL mais se réévalue à 12 PP (7 points non perdants + 2 (couleur cinquième à Trèfle avec 2 GH) + 2 (1 GH d'atout et 1 atout supplémentaire) + 1 (deux doubletons) sans compter la certitude d'un vrai Double fit au moins partiel; bref cette main vaut un bon 13 PP.

Au troisième tour, l'ouvreur réévalue sa main comme suit: 13 points non perdants et une Dame demi-perdante + 1 (doubleton ferme). Il peut acquiescer à l'enchère du répondant.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

|    |              |             |
|----|--------------|-------------|
| c) | <b>1Co</b>   | <b>1SA</b>  |
|    | <b>2 Co</b>  | <b>4 Co</b> |
|    | <b>Passe</b> |             |

L'ouvreur doit retourner la parole au répondant afin de savoir si ce dernier possède effectivement un soutien quatrième. Il en profite pour donner une description de sa main en utilisant le système d'évaluation HL. Il répète sa couleur d'ouverture sans saut, soit **2 Coeurs**, pour décrire une main minimale (13 à 17 HL) et débalancée détenant au moins une couleur sixième.

Au deuxième tour, le répondant qui voulait décrire une *LIMITE SUPÉRIEURE* — sa main vaut 12 PP (7 points non perdants + 2 pour la couleur cinquième à Trèfle avec 2 GH + 2 pour le GH d'atout et l'atout supplémentaire + 1 pour les deux doubletons — ne doit pas induire l'ouvreur en erreur vu que ce dernier a répété sa couleur d'ouverture. Le répondant déclare donc lui-même la manche, soit **4 Coeurs**; ce qui affirme clairement une *LIMITE SUPÉRIEURE*; une recherche de chelem est encore possible en mode Standard ou Interrogatif ou directement par 4 SA Blackwood.

|    |              |             |
|----|--------------|-------------|
| d) | <b>1Co</b>   | <b>1Pi</b>  |
|    | <b>2 Co</b>  | <b>3 Co</b> |
|    | <b>Passe</b> |             |

L'ouvreur doit retourner la parole au répondant car sa réponse est évidemment impérative pour un tour et peut, tout comme la réponse 1 SA après ouverture en Majeure, être suivie de l'annonce d'un fit amélioré. L'ouvreur, qui doit utiliser exclusivement le système d'évaluation HL en l'absence de fit assuré, répète à **2 Coeurs** sa couleur d'ouverture pour décrire une main minimale (13 à 17 HL) et débalancée avec une couleur au moins sixième.

Au deuxième tour, le répondant qui voulait décrire une *APPUI FORT* — ses 10 HL valent seulement 10 PP (8 points non perdants + 2 pour l'atout) — doit maintenant tenir compte du fait que l'ouvreur a annoncé une suite à 6 cartes. La description du répondant devient donc une *invitation* à la manche, soit **3 Coeurs** (*Voir Pr. 3.4.2.2:4.1*).

L'ouvreur sait alors clairement qu'il ne s'agit pas d'un soutien deuxième (le répondant aurait accepté le fit en *Passant* ou redéclaré à Sans-Atout) mais bien d'un soutien

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

quatrième associé à une main minimale supérieure. L'ouvreur peut maintenant exécuter une vraie réévaluation de sa main. Les 16 points HL ne valent pas les 17 à 18 PP nécessaires pour déclarer la manche (12 PH non perdants, 2.5 pour les doubletons = 14.5 PP). Pour établir le **pointage combiné** nécessaire, on considère que l'*APPUI FORT* procure en moyenne 10 PP. Comme la longue d'atout de l'ouvreur a été décrite, on ne peut pas considérer qu'il s'agit d'un atout supplémentaire. Bref, un contrat de manche est possible à 50 % environ si l'impasse et la défausse à Pique fonctionne bien. Mais *sans compétition active des opposants, il faut généralement se contenter de gager strictement*. Ce qui signifie, ici, que l'ouvreur doit redéclarer **Passe** au troisième tour. Cependant, si ce dernier avait pu savoir que le répondant détenait une couleur cinquième à Pique, il aurait alors pu ajouter 1 point pour Double fit (V. CHAPITRE 7) ce qui aurait alors autorisé la manche.

\*\*\*

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**3.4.2.3 ABSENCE DE FIT EN MAJEURE APRÈS UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1**

Il arrive régulièrement que le répondant soit *forcé* d'annoncer **1 SA impératif** suite à une ouverture à la *MAJEURE CINQUIÈME* même s'il ne possède pas de fit avec son partenaire.

La raison, la présence simultanée de **deux** conditions qui entraînent le répondant à déclarer **1 SA** en l'absence de soutien en Majeure.

La première condition est reliée au type d'ouverture. Si l'ouverture est annoncée à **1 PIQUE**, il n'y a évidemment plus d'espace pour permettre au répondant d'annoncer une *nouvelle couleur au niveau 1*. Ou encore, l'**absence** de suite au moins **quatrième à Pique** — l'ouverture étant nécessairement à 1 Coeur — peut forcer le répondant à déclarer **1 SA** lorsque l'autre condition est présente.

La deuxième condition rendant inéluctable la réponse **1 SA** est la possession d'une main strictement **minimale**.

Quand ces deux conditions sont présentes, le répondant n'a pas le choix de déclarer artificiellement l'enchère **1 SA** lorsque la *CONVENTION 3.4* est en vigueur. L'ouvreur est ainsi obligé de redéclarer pour retourner la parole au partenaire même si ce dernier peut ne pas avoir soutien.

Bien entendu, lorsque l'ouverture a été faite en **mineure**, la réponse **1 SA fourre-tout** continue d'exister car la *CONVENTION 3.4* n'est pas en vigueur dans ce contexte.

Donc, devant un tour supplémentaire *non désiré*, le répondant ayant annoncé **1 SA impératifs** sans détenir de soutien pour la Majeure d'ouverture doit prendre le temps d'analyser méthodiquement la redéclaration *obligée* de l'ouvreur avant d'énoncer une quelconque redéclaration. Ce serait une erreur que de *Passer* systématiquement et sans raison valable sur la redéclaration de l'ouvreur.

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Concrètement, il y a **trois options** qui s'offrent au répondant non fitté avec la Majeure d'ouverture qui annonce une des deux enchères impératives pour un tour (1 PIQUE et 1 SA) qu'il y ait ou non intervention adverse interposée.

La première option du répondant consiste à **accepter** la *nouvelle couleur* de l'ouvreur.

#### PRINCIPE 3.4.2.3:1 ACCEPTER LA REDÉCLARATION MINIMALE DE L'OUVREUR

**Lorsque l'ouvreur affirme une main minimale après la réponse 1 PIQUE ou 1 SA impératif en redéclarant:**

- une répétition au niveau 2 de sa couleur d'ouverture, ou
- une *nouvelle couleur* moins chère sans saut, ou
- l'enchère 1 SA sur la réponse 1 Pique,

**le répondant non fitté avec la Majeure d'ouverture (sa main est alors nécessairement minimale) doit déclarer PASSE s'il ne possède pas une suite longue ou valable.**

Le *Passe* du répondant après l'annonce d'une *nouvelle couleur moins chère* sans saut exige au moins 4 cartes de soutien ce qui signifie que le contrat se jouera au niveau 2 avec un fit régulier généralement à 8 cartes.

Cependant, cette redéclaration minimale de l'ouvreur peut être constituée à l'occasion de trois cartes seulement; il est habituellement pas plus risqué de jouer un contrat à l'atout au niveau 2 avec un fit à 7 cartes que de jouer un contrat à 1 SA.

Une chose est certaine, **l'ouvreur n'annoncera jamais une nouvelle couleur contenant seulement 2 cartes** car cette condition est impossible lorsque la convention 2 CARREAUX à la *Flannery* est utilisée (V. *Thème 1.15*).

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**Ex. 3.4.2.3:1 La première option du répondant non fitté**

|            | <b>1</b>                                            | <b>2</b>            | <b>3</b>                           | <b>4</b>                           |
|------------|-----------------------------------------------------|---------------------|------------------------------------|------------------------------------|
| <b>a)</b>  | 1 Co<br><u>2 Ca</u>                                 | Passe<br>Passe      | <b>1 SA</b><br><b><i>Passe</i></b> | Passe<br>...                       |
| <b>a')</b> | 1 Co<br><u>2 Ca</u>                                 | Passe<br>Passe      | <b>1 Pi</b><br><b><i>Passe</i></b> | Passe<br>...                       |
| <b>b)</b>  | Passe<br>Passe                                      | 1 Pi<br><u>2 Co</u> | Passe<br>Passe                     | <b>1 SA</b><br><b>Passe</b>        |
| <b>b')</b> | Passe<br>Passe                                      | 1 Co<br><u>1 SA</u> | Passe<br>Passe                     | <b>1 Pi</b><br><b><i>Passe</i></b> |
| <b>c)</b>  | <b>Passe*</b><br><b>1 SA</b><br><b><i>Passe</i></b> | Passe<br>Passe      | 1 Pi<br><u>2 Tr</u>                | Passe<br>Passe                     |
| <b>c')</b> | <b>Passe*</b><br><b>1 Pi</b><br><b><i>Passe</i></b> | Passe<br>Passe      | 1 Co<br><u>2 Tr</u>                | Passe<br>Passe                     |
| <b>d)</b>  | 1 Co<br><u>Passe</u>                                | Passe<br>Passe      | <b>1 SA</b><br><b>Passe</b>        | 2 Tr<br>...                        |
| <b>d')</b> | 1 Co<br><u>Passe</u>                                | Passe<br>Passe      | <b>1 Pi</b><br><b>Passe</b>        | 2 Tr<br>...                        |

\* Il ne faut pas oublier que la CONVENTION 3.4 demeure en vigueur même si le répondant a Passé en entrée de jeu.

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

#### COMMENTAIRES:

Les exemples **d)** et **d')** montrent une surenchère d'ouverture (intervention adverse) libérant l'ouvreur de son obligation de redéclarer; ce dernier peut alors *Passer* sans crainte pour le droit de parole du répondant si sa main est non distributive tout en n'arrêtant pas la défense des opposants. Donc, malgré ce *Passe* de l'ouvreur, l'opportunité d'annoncer demeure pour le répondant. Ainsi, lorsque le répondant redéclare *Passe*, il affirme qu'il **arrête** la défense adverse et sa main est minimale sans fit avec la Majeure d'ouverture et sans aucune nouvelle couleur.

\*\*\*

La deuxième option du répondant consistera à **prendre position**, c'est-à-dire à décider de la nature du contrat. Sa décision sera adaptée selon chacune des deux réponses *impératives un tour au niveau 1* sur une **ouverture en Majeure**.

Voici d'abord cette option quand le répondant non fitté a annoncé 1 SA IMPÉRATIF POUR UN TOUR.

La réponse 1 SA a comme principale particularité par rapport à la réponse 1 PIQUE d'autoriser le répondant à redéclarer au niveau 2, ou même 3, **sans qu'il soit nécessaire de posséder plus de 10 HL** étant donné que cela a été catégoriquement nié dès le premier tour par la réponse 1 SA !

La réponse 1 SA offre ainsi une *nouvelle voie de service* pour une catégorie supplémentaire de descriptions sans créer de confusion ou d'exception.

Tandis que, dans le cas où la réponse impérative pour un tour est 1 PIQUE, **toute redéclaration du répondant au niveau 2**, ou plus, affirmera un pointage **supérieur à 10 HL**.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**PRINCIPE 3.4.2.3:2 DÉCRIRE UNE MAIN MINIMALE AYANT UNE LONGUE SUITE**

Lorsque l'ouvreur affirme une main minimale après la réponse 1 SA *impératif* en redéclarant, le répondant non fitté peut annoncer une **NOUVELLE COULEUR** avec un pointage minimum élargi (6 à 11 ou un faible 12 HL qui ne peut se réévaluer à plus de 11 PP). Ainsi, le répondant annoncera une nouvelle couleur:

- ⇒ **au niveau 2** avec une suite valable d'au moins cinq cartes à Coeur ou 6 cartes en mineure. Le pointage peut être *minimum inférieur* soit de 6 à 9 HL;
- ⇒ **au niveau 3** avec une suite valable d'au moins six cartes à Coeur ou 7 cartes en mineure et un pointage de catégorie *minimum supérieur*, soit de 9 à 11-12 HL.

Il faut retenir qu'il est virtuellement **impossible** pour le répondant de décrire une longue suite avec plus de 11-12 HL au deuxième tour après avoir annoncé 1 SA *impératif*.

Attention! Il peut être tentant, en l'absence d'un soutien pour la Majeure d'ouverture, d'utiliser la réponse 1 SA IMPÉRATIF pour décrire au deuxième tour une *nouvelle et longue couleur* tout en détenant 12-13 HL et plus. Cette utilisation semble logique mais constitue une **erreur technique flagrante** car il aurait été possible d'annoncer cette couleur dès le premier tour **au niveau 2 sans saut** même si cela ne décrit qu'une suite quatrième(mineure) ou cinquième (Majeure). Il faut éviter d'élargir l'emploi des règles conventionnelles aux dépens des règles basales en pensant ainsi améliorer le rendement des enchères.

Examinons quelques exemples où le répondant peut faire connaître **spécifiquement** la possession d'une suite intéressante tout en détenant uniquement une main minimale sans déroger aux règles de base du bridge.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**Ex. 3.4.2.3:2** Quelle serait la redéclaration du répondant pour chacune des mains suivantes avec cette situation d'enchères?

|    |                                     | 1            | 2                                   | 3         | 4                                    |    |                                    |
|----|-------------------------------------|--------------|-------------------------------------|-----------|--------------------------------------|----|------------------------------------|
|    |                                     | 1 Pi<br>2 Tr | Passe<br>Passe                      | 1 SA<br>? | Passe                                |    |                                    |
| a) | 10 8<br>A 5 4<br>V 9 8 7 5 4<br>V 9 | b)           | 10 8<br>9 4<br>A D V 8 7 4 2<br>9 2 | c)        | 10<br>A D 10 9 4<br>V 8 7 4<br>9 8 2 | d) | V 8<br>V 9 4<br>D V 6 3 2<br>9 8 2 |

**RÉPONSES:**

- a)** Cette main de 8 points (6 HL + 2 PL) avec une couleur sixième contenant deux *petits Honneurs* (pH) est le minimum requis pour annoncer au deuxième tour une *nouvelle couleur après 1 SA impératif*. Il n'y aura aucune confusion possible suite à l'annonce **2 Carreaux** car le contexte informe clairement l'ouvreur que le répondant n'a aucun fit pour sa Majeure d'ouverture et que ce dernier n'est pas intéressé à jouer à Trèfle vu qu'il détient une bonne suite à Carreau mais avec un pointage ne pouvant excéder 10 HL.
- b)** Cette main de **10 HL** non fittée pour la Majeure d'ouverture pourrait être annoncée directement à **2 Carreaux** car le pointage atteint pas la catégorie intermédiaire (soit 11 HL). Il ne faut pas surtout pas faire de réévaluation par anticipation pour justifier une telle annonce en pensant faire ensuite une répétition à **3 Carreaux** au deuxième tour car cela affirmerait davantage un bon pointage qu'une longue suite; ce qui serait d'une imprécision dangereuse et peu performante car les contrats en mineure doivent le plus possible être transformés à Sans-Atout quand une manche est réalisable.

C'est donc réellement l'enchère **1 SA fourre-tout associé à la CONVENTION 3.4** qu'il faut répondre au premier tour mais avec une conséquence différente. En effet, grâce à la mise en vigueur de cette convention, il est dorénavant assuré que les enchères

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

ne s'arrêteront pas avant que le répondant ne puisse redéclarer. Ainsi, il devient possible pour le répondant d'annoncer au deuxième tour une *nouvelle couleur* sans causer de confusion au plan du pointage tout en décrivant explicitement la longueur de la suite. Ici, le répondant peut **redéclarer à saut à 3 Carreaux**, ce qui décrit merveilleusement bien cette main.

Ainsi, cette annonce évitera à l'équipe une malencontreuse conversion vers le Sans-Atout et il en résultera un contrat optimum même si sa nature est en mineure. Et de plus, la détection d'un contrat au niveau 3 avec une main minimale et très débalancée chez le répondant permet de compétitionner fortement les enchères soit en volant le contrat ou en faisant gager les adversaires à un niveau excessif.

- c) Cette main de 8 points avec une belle couleur cinquième en Majeure peut, sans risque d'ambiguïté, être annoncée à **2 Coeurs** au deuxième tour. L'ouvreur déduira facilement que le répondant possède au moins cinq cartes à Coeur mais avec une main dont le pointage est minimum.
- d) Pour annoncer une *longue couleur* au niveau 2 après 1 SA impératif, il faut généralement 6 cartes ou 5 cartes de très bonne qualité. Il vaut mieux accepter le fit proposé quand le soutien est troisième même s'il peut arriver occasionnellement que la *nouvelle couleur* de l'ouvreur soit seulement troisième (mais jamais deuxième grâce à l'OUVERTURE À LA FLANNERY, voir **Th. 1.15**). D'ailleurs, l'ouvreur peut très souvent posséder une couleur supérieure à 4 cartes ou de très bonne qualité; il faut donc **Passer**.

Ce dernier exemple montre qu'il existe une *zone dangereuse* où le répondant non fitté peut détenir un faible soutien pour la *nouvelle couleur moins chère de l'ouvreur* tout en ne possédant pas une belle suite à proposer en remplacement. Cette ZONE CORRESPOND GÉNÉRALEMENT À LA POSSESSION D'UNE MAIN BALANCÉE OU TRÈS PEU DISTRIBUTIVE. Il faut donc offrir une troisième avenue au répondant non fitté ayant annoncé 1 SA impératif. Il s'agit de la redéclaration **au niveau 2 à Sans-Atout** même si le pointage du répondant ne peut que se situer dans la catégorie minimale.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**PRINCIPE 3.4.2.3:3 LE RÉPONDANT POSSÈDE UNE MAIN BALANCÉE  
APRÈS 1 SA IMPÉRATIF**

**En l'absence de fit pour la Majeure d'ouverture ainsi que pour la *nouvelle couleur moins chère* de l'ouvreur, le répondant qui a annoncé 1 SA IMPÉRATIF peut déclarer une MAIN BALANCÉE ou non distributive (*qui offre un soutien partiel banal et plus ou moins l'arrêt de la couleur adverse si compétition*) en annonçant 2 SA au deuxième tour à condition de posséder 9 ou 10 HL sans points perdants ou presque.**

**Sur sa réponse 1 PIQUE suivie de la rédéclaration à 1 SA de l'ouvreur, le RÉPONDANT doit évidemment posséder le pointage requis, soit 11 ou 12 HL pour annoncer une main balancée au niveau 2.**

**COROLLAIRE:**

**Avec un pointage de 6 à 8 HL, le répondant doit donc choisir entre annoncer une *nouvelle suite* au niveau 2 si elle assez valable.**

**Sinon, accepter le fit en *Passant* même avec seulement trois cartes de soutien en mineure surtout si non vulnérable. Si les opposants n'entrent pas en compétition, ils peuvent perdre davantage que récolter une marque suite à un échec de votre part d'une ou même deux levées.**

**En cas de compétition, le répondant sans soutien doit généralement *Passer* au premier tour avec seulement 6 à 8 HL.**

Cette troisième avenue permet donc de trouver des contrats qui échappent aux règles standards et qui offrent généralement une marque au-dessus de la moyenne.

En effet, la convention 1 SA IMPÉRATIF donne le temps à l'ouvreur de faire connaître sa distribution au répondant. Ainsi, le répondant possédant une main balancée minimale supérieure (9-10 HL) dont les *faiblesses* sont contrebalancées par le jeu de son partenaire, peut raisonnablement redéclarer à 2 SA et permettre ainsi à son équipe d'être la seule

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

à obtenir le contrat le plus payant (à moins qu'une autre équipe utilise la même convention).

**IMP.** Quand le pointage ne justifie vraiment pas une *équivalence* pour répéter à 2 SA à partir de 1 SA, il faut, savoir se contenter d'un contrat au niveau 2 à l'atout surtout si celui-ci se situe du côté de la *main faible* (du répondant).

Il faut garder à l'esprit qu'un contrat partiel à l'**atout** procure un contrôle du jeu plus fiable qu'un contrat partiel à SA lorsque les mains sont plus ou moins balancées. En effet, malgré un faible atout, on peut tirer souvent son épingle du jeu en ne jouant pas celui-ci rapidement afin d'établir des levées ailleurs qui seront encaissées une fois que la main sera récupérée grâce à l'atout qui sert d'entrée, particulièrement du côté de la *main faible*. Tandis qu'un encaissement est difficile et aléatoire lorsque que le contrat a été gagé de façon standard et a abouti à l'enchère *fourre-tout* 1 SA associée à une main débalancée.

Voici quelques exemples pour illustrer cette troisième option.

**Ex. 3.4.2.3:3 Quelles seraient les déclarations de l'ouvreur et du répondant pour la situation d'enchères suivante?**

|    | 1         | 2     | 3         | 4         |
|----|-----------|-------|-----------|-----------|
|    | 1 Co      | Passe | ?         | Passe     |
|    | ?         | Passe | ?         | ...       |
|    | OUVREUR   |       | RÉPONDANT |           |
| a) | A V 3     |       |           | D 7 6 2   |
|    | D 7 5 4 2 |       |           | R 3       |
|    | D         |       |           | R V 4 3   |
|    | A 10 7 6  |       |           | 8 4 2     |
| b) | A R 6 3   |       |           | V 7 2     |
|    | D 7 5 4 2 |       |           | A R       |
|    | A 10 7    | ???   |           | 6 4 3     |
|    | 7         |       |           | V 8 6 4 2 |

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

|    |            |           |
|----|------------|-----------|
| c) | A D 3 2    | V 8 7     |
|    | R 10 7 5 4 | 6 3       |
|    | R 8 5      | D 9 6 2   |
|    | 10         | R 8 7 3   |
| d) | A D        | 10 9 8    |
|    | R 10 9 8 4 | V 7       |
|    | R D V 5    | 10 7 4    |
|    | 7 5        | R D 9 4 2 |

**RÉPONSES:**

|    |      |       |
|----|------|-------|
| a) | 1 Co | 1 Pi  |
|    | 2 Tr | Passe |

Rappelez vous le moyen mnémotechnique **SOU-PO-UN-DÉ**. Le répondant n'a pas de **S**Outien pour la Majeure, son **P**Ointage est de 9 HL, il reste de l'espace au niveau **U**N, la **D**escription se doit d'être à **1 Pique**. L'ouvreur ne peut soutenir cette Majeure, le **P**Ointage est minimum avec ses 14 HL, il ne peut employer l'espace au niveau **1** car la main n'est pas balancée, **2 Trèfles** constitue une description conforme. Le répondant a une main balancée s'accordant avec celle de l'ouvreur mais le pointage du répondant est insuffisant pour une annonce au niveau 2; cela serait acceptable si tous les **9** points étaient non perdants. Il doit **Passer** pour éviter une escalade dans les enchères même si le fit risque d'être seulement à 7 cartes (parfois 6). Malgré que le contrat risque puisse être échoué d'une ou deux levées, il n'est pas dit que les opposants ne perdront pas davantage de points pour ne pas avoir compétitionné.

|    |      |      |
|----|------|------|
| b) | 1 Co | 1 SA |
|    | 2 Ca | 2 SA |

La réponse est impérative pour un tour. En tant qu'ouvreur, il est toujours difficile d'accepter de ne pas annoncer une couleur quatrième *plus chère* à cause d'un

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

pointage minimum (13 à 17 HL); c'est pourquoi, le répondant ne doit jamais oublier d'utiliser l'espace au niveau 1 lorsqu'il est disponible; ainsi un fit en Majeure pourrait être découvert. Le répondant n'ayant pas déclaré à 1 Pique, l'ouvreur doit, dans la situation exposée ici, se rabattre sur l'annonce au deuxième tour d'une couleur moins chère de moindre qualité, soit **2 Carreaux**. Incidemment, la main de l'ouvreur ne doit pas être déclarée par l'ouverture à 2 *CARREAUX*, ce qui correspond à la convention *à la Flannery* qui vous est enseignée dans un cadre plus moderne au **Thème 1.15**.

Le fort soutien deuxième pour la couleur d'ouverture permet d'anticiper plusieurs levées pour le Sans-Atout et le faible soutien troisième à Carreau constitue en trop grand risque pour *Passer*. Une redéclaration du répondant à **2 SA** affirme précisément une main balancée minimale supérieure de 9 ou 10 HL. L'ouvreur qui est minimum inférieur va assurément *Passer* au troisième tour. Si le pointage de la main du répondant eut été inférieur à 9 HL, il lui aurait fallu accepter le fit au niveau 2 en déclarant *Passe*.

|    |             |             |
|----|-------------|-------------|
| c) | <b>1 Co</b> | <b>1 SA</b> |
|    | 2 Ca        | Passe       |

Le pointage de la main du répondant est trop faible pour miser 2 *SA* au deuxième tour; ce type de contrat peut être très rentable mais exige un minimum de valeurs. Tandis qu'un contrat à l'atout peut dérouter plus facilement la défensive adverse malgré une insuffisance de valeurs. Il est très important de savoir *arrêter les enchères* quand les évidences montrent qu'un contrat semble perdu à l'avance à cause d'un faible pointage combiné. Dans ces cas, le plus bas niveau de contrat est toujours le meilleur contrat.

|    |             |             |
|----|-------------|-------------|
| d) | 1 Co        | <b>1 SA</b> |
|    | <b>2 Ca</b> | <b>2 SA</b> |
|    | <b>3 SA</b> |             |

Le répondant possède une main de 8 PH ( *Complément* inclus) et 1 HL. Il n'y a pas de fit avec la Majeure d'ouverture. Comme la main est minimale, le répondant doit alors annoncer **1 SA**. Parce que la *CONVENTION 3.4* est toujours en vigueur et que son contexte est présent, l'ouvreur va obligatoirement redéclarer en l'absence de compétition.

### 3.4 *Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ* «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

L'ouvreur qui a une main semi-balancée 5-4-2-2 de 16 HL ne peut évidemment inviter à la manche en redéclarant 2 SA car cette enchère est réservée pour déclarer artificiellement la manche vu qu'il y a contexte pour la *CONVENTION 3.4*. L'ouvreur doit donc opter pour l'annonce d'une *nouvelle couleur moins chère* pour décrire sa main minimale (13 à 17 HL), soit **2 Carreaux**.

La suite cinquième à Trèfle du répondant n'est pas assez longue pour justifier une déclaration au niveau 3. Par contre, accepter le fit à Carreau, en *Passant* serait risqué vu le très faible soutien troisième dans cette couleur. Comme il n'y a **aucun point perdant** et que la plupart des Points d'Honneurs sont situés dans les **couleurs non annoncées** par l'ouvreur, le répondant peut redéclarer à **2 SA** ce qui affirme un pointage minimum supérieur *équivalent* à un main intermédiaire.

L'ouvreur doit être prudent devant cette *invitation* à la manche à Sans-Atout parce qu'elle est plutôt *à la limite*; il doit donc faire une réévaluation de sa main en *Point de Puissance* à Sans-Atout afin de s'assurer que sa main vaut au moins 16-17 PP. Les cartes intermédiaires, le pointage de 16 HL et la précision des enchères du répondant attestent un tel pointage de Puissance ce qui autorise l'ouvreur à déclarer la manche à **3 SA**. Dans cet exemple très réaliste, il y a effectivement un minimum de neuf levées assurées, 2 à Pique, 3 à Coeur, 3 à Carreau et 1 à Trèfle.

En conclusion, la possibilité de faire connaître un soutien quatrième sur l'ouverture à **1 COEUR** ou à **1 PIQUE** ainsi que la possibilité, en l'absence de soutien, de préciser davantage la main minimale du répondant permettent d'affirmer qu'il y a plus d'avantages que d'inconvénients à intégrer la *CONVENTION 3.4 « Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 »*.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**SECTION PRATIQUE 3.4**

**Ex. 3.4:1** Est-ce que l'enchère du répondant est impérative pour un tour et oblige-t-elle l'ouvreur à redéclarer?

|           | <b>1</b>               | <b>2</b>           | <b>3</b>               | <b>4</b>                          |
|-----------|------------------------|--------------------|------------------------|-----------------------------------|
| <b>a)</b> | 1 Ca<br>?              | Passe<br>...       | <b>1 SA</b><br>...     | Passe<br>...                      |
| <b>b)</b> | 1 Tr<br>?              | Passe<br>...       | <b>1 Pi</b><br>...     | Passe<br>...                      |
| <b>c)</b> | 1 Pi<br>?              | Passe<br>...       | <b>1 SA</b><br>...     | Passe<br>...                      |
| <b>d)</b> | 1 Co<br>?              | Contre<br>...      | <b>1 SA</b><br>...     | Passe<br>...                      |
| <b>e)</b> | 1 Co<br>?              | 1 Pi<br>...        | <b>1 SA</b><br>...     | Passe<br>...                      |
| <b>f)</b> | Passe<br>2 Ca<br>Passe | 1 Pi<br>Passe<br>? | Contre<br>Passe<br>... | <b>1 SA</b><br><b>3 Pi</b><br>... |
| <b>g)</b> | Passe<br><b>1 SA</b>   | Passe<br>Passe     | 1 Co<br>?              | Passe<br>...                      |
| <b>h)</b> | Passe<br><b>1 Pi</b>   | Passe<br>Passe     | 1 Co<br>?              | Passe<br>...                      |

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**RÉPONSES:**

- a) La réponse 1 SA **n'est pas impérative** car le contexte de la *CONVENTION 3.4* n'y est pas. Il est obligatoire que la couleur d'ouverture soit une couleur MAJEURE . Ici, le répondant décrit une absence de suite quatrième dans les deux Majeures, moins de 5 cartes à Carreau (donc, pas de soutien pour un fit) et une main minimale.
- b) Toute annonce d'une nouvelle couleur au niveau 1, en Majeure ou à Carreau, est **impérative pour un tour** quelque soit la couleur d'ouverture. C'est une règle élémentaire du bridge (V. **Pr. 2.2:1**), ce qui décrit une main de 6 HL et plus avec une suite au moins quatrième dans la Majeure annoncée, ou cinquième si c'est le Carreau. L'ouvreur est donc obligé de redéclarer — ce qui exclut *Passe* — quand le deuxième défenseur n'annonce pas même s'il n'y a aucun de contexte pour la *CONVENTION 3.4*.
- c) L'annonce du répondant est **impérative pour un tour** mais l'ouvreur **n'est pas obligé de redéclarer** car le répondant est assuré de pouvoir décrire son jeu, s'il le désire, étant donné qu'il y a présence d'un surenchère d'ouverture émanant du deuxième défenseur. Bien entendu, l'annonce d'un fit à Pique au tour suivant constituerait bel et bien un soutien quatrième (fit amélioré).
- d) L'ouverture est en Majeure au niveau 1, il y a une réponse à 1 SA et la surenchère d'ouverture par Contre d'appel du premier défenseur n'a aucune incidence sur la *CONVENTION 3.4* (qui demeure donc en vigueur). La réponse 1 SA est **impérative pour un tour** et l'ouvreur **doit redéclarer** car le deuxième défenseur a déclaré *Passe*. Un éventuel soutien à Coeur donné par le répondant au deuxième tour constituerait bien entendu un fit amélioré.
- e) L'ouverture est en Majeure au niveau 1, il y a bien une réponse à 1 SA mais la surenchère d'ouverture à la couleur par le premier défenseur **invalide** la *CONVENTION 3.4*. La réponse 1 SA **n'est pas impérative pour un tour** et l'ouvreur **n'est pas tenu de redéclarer**. La signification de cette réponse à 1 SA consiste en une description de main minimale ( 6 à 10 HL) avec des arrêts suffisants dans la

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

couleur adverse. À noter qu'un éventuel soutien à Coeur décrirait un FIT PARTIEL avec un bon doubleton dans le but strictement de compétitionner les enchères.

- f) Le répondant a annoncé **1 SA** impératif (le Contre d'appel ne rend pas caduque la *CONVENTION 3.4*). Dans cette situation d'enchères, l'ouvreur est cependant *libéré* de redéclarer suite à une annonce par le deuxième défenseur. Malgré un soutien par le deuxième défenseur au Contre d'appel du premier défenseur, l'annonce d'un soutien à la Majeure d'ouverture par le RÉPONDANT conserve tout son sens. Il s'agit donc d'une **LIMITE SUPÉRIEURE** qui demande impérativement à l'ouvreur de déclarer au moins la manche (4 PIQUES) si sa main conserve un pointage d'au moins 13 PP.
- g) La réponse **1 SA** demeure **impérative pour un tour** même s'il y a eu un *Passe en entrée de jeu*. Ainsi, après la redéclaration de l'ouvreur, il demeure possible pour le répondant d'annoncer un soutien quatrième par un *APPUI FORT* ou une **LIMITE SUPÉRIEURE**. En l'absence de fit, le répondant ne peut posséder plus qu'une main minimale élargie.
- h) La réponse **1 PIQUE** demeure **impérative pour un tour** même s'il y a eu un *Passe en entrée de jeu*. Ainsi, après la redéclaration de l'ouvreur, il demeure possible que le répondant annonce un soutien quatrième par un *APPUI FORT* ou une **LIMITE SUPÉRIEURE**. En l'absence de fit, le répondant ne peut posséder plus qu'une main minimale élargie.

La *CONVENTION 3.4* abonde dans la tendance moderne qui veut que l'on incorpore la catégorie intermédiaire dans les deux catégories adjacentes lorsque le concept d'invitation ne s'applique pas vraiment.

Ainsi, lorsque le répondant possède une main non balancée de 11-12 HL, il peut très bien décider de ne pas répondre une *nouvelle couleur* au niveau deux sans saut si cette suite est longue et trouée. La catégorie intermédiaire est alors partagée entre les deux catégories adjacentes. On peut cependant inclure un "*faible 12*" (si plusieurs points perdants et atout banal) dans la catégorie minimale. Par contre si les 12 points HL sont de bonne qualité, le répondant considère alors son pointage comme maximum et annonce sa couleur

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

au niveau 2 sans saut dans l'optique de redéclarer (en l'absence de fit) au niveau 3 sans saut (*CONVENTION 3.1.2*) pour garantir la manche et une suite plus longue ou, encore, une nouvelle couleur (*CONVENTION 3.1.1*).

**Ex. 3.4:2** Quelles sont les déclarations pour l'ouvreur et le répondant en supposant que les défenseurs n'annoncent pas?

#### OUVREUR

R 10 6 3

D 9 8 4 2

A R 4

8

#### RÉPONDANT

|    |                                       |    |                                    |    |                                       |    |                                      |
|----|---------------------------------------|----|------------------------------------|----|---------------------------------------|----|--------------------------------------|
| a) | R 10<br>10 7 5<br>V 7 3<br>10 9 7 5 4 | b) | D V 5<br>7 6<br>D V 6 5 2<br>V 5 3 | c) | A R 10 5<br>R 10 7<br>9 5<br>10 8 7 6 | d) | 9 7 4 2<br>R 10 7 3<br>9<br>R V 10 7 |
|----|---------------------------------------|----|------------------------------------|----|---------------------------------------|----|--------------------------------------|

#### RÉPONSES:

|    |         |           |
|----|---------|-----------|
| a) | OUVREUR | RÉPONDANT |
|    | 1 Co    | 2 Co      |
|    | Passe   | Passe     |

L'ouvreur possède le minimum nécessaire pour une ouverture au niveau 1 en Majeure, soit 13 HL et une suite cinquième anonyme. À noter que cette main **n'est pas conforme** pour l'ouverture 2 *Carreaux à la Flannery*. Cette ouverture exige une distribution respective **4-5-1-3** ou **4-5-2-2** et jamais plus de 2 cartes à Carreau (*V. Th. 1.15*).

Le répondant détient 5 PH (dont le Complément) et 1 HL avec un soutien troisième pour la Majeure d'ouverture. Il lui faut déclarer le fit même si le soutien est faible car son pointage est suffisant malgré plusieurs points perdants. La réponse se doit

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

d'être un fit direct à **2 Coeurs**. Le contrat sera peut-être difficile mais un échec d'une, ou même deux levées, procurera très souvent une meilleure marque que de laisser filer le contrat.

|    |             |              |
|----|-------------|--------------|
| b) | OUVREUR     | RÉPONDANT    |
|    | <b>1 Co</b> | <b>1 SA</b>  |
|    | <b>2 Ca</b> | <b>Passe</b> |

Le répondant ne détient que 8 HL et ne possède pas de soutien suffisant pour un fit à Coeur. Il lui est donc interdit d'annoncer au niveau 2. Suivant les règles de base, il n'y a que la réponse **1 SA** pour décrire cette main. Il y a un contexte validant la *CONVENTION 3.4*. Le répondant est assuré de ravoir une autre opportunité pour préciser davantage sa main.

Dans ce cas-ci, la nouvelle couleur moins chère de l'ouvreur offre un minimum assuré de 3 cartes (d'où la raison du «**jamais 2 cartes à Carreau pour "à la Flannery"**»). Cette garantie absolue de retrouver un **minimum** de 3 cartes à Carreaux n'est possible que SI UNE ÉQUIPE UTILISE SYSTÉMATIQUEMENT LA CONVENTION À LA *FLANNERY* (ce qui n'est pas le cas si vous utilisez la convention *Flannery* classique).

|    |              |              |
|----|--------------|--------------|
| c) | OUVREUR      | RÉPONDANT    |
|    | <b>1 Co</b>  | <b>3 Co</b>  |
|    | <b>Passe</b> | <b>Passe</b> |

Le répondant détient 10 HL avec un soutien troisième; la réévaluation donne 11 PP. Les règles de base dicte de donner directement le fit lorsque ce dernier est à 8 cartes et que l'on désire déclarer une réelle invitation à la manche. Ainsi, le répondant doit annoncer à saut, donc **3 Coeurs** (*LIMITE INFÉRIEURE*).

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

| d) | OUVREUR      | RÉPONDANT    |
|----|--------------|--------------|
|    | <b>1 Co</b>  | <b>1 Pi</b>  |
|    | <b>2 Pi</b>  | <b>3 Co</b>  |
|    | <b>Passe</b> | <b>Passe</b> |

La main du répondant vaut 7 HL et il y a un soutien quatrième avec la Majeure d'ouverture, donc un fit à 9 cartes. Une réévaluation s'impose; ce qui jauge alors cette main à 11 PP. Donc, selon la *CONVENTION 3.4*, il faut annoncer indirectement ce soutien à Coeur en déclarant d'abord une *nouvelle couleur au niveau 1*, soit **1 Pique** dans le cas présent.

Ce tour supplémentaire permet, inopinément comme ici, à l'ouvreur de déclarer un soutien quatrième à Pique qui serait autrement impossible à décrire. Un soutien simple à **2 Piques** confirme de plus que l'ouvreur détient une main de catégorie minimale.

Grâce à la *CONVENTION 3.4*, il est possible pour le répondant de choisir le meilleur fit en Majeure sans créer de confusion. Attention, un soutien sans saut à **Coeur** correspond à un *APPUI-FORT*. Ici, la réévaluation complète donne: 7 points non perdants, 1 pour le <sup>9</sup>ème atout, 1 pour le GH d'atout, 3 pour le singleton, (le soutien à Pique est un peu faible pour considérer un Double fit); pour un total de 12 PP. On pourrait aussi affirmer une *LIMITE SUPÉRIEURE* et non un fit 2 sur 1 (*convention 3.5*), ce qui se traduirait ici dans ce contexte par une déclaration à la manche à 4 Coeurs en cas de compétition des enchères et de non vulnérabilité.

**La CONVENTION 3.4 permet donc de changer un fit donné en Majeure** (exclusivement à PIQUE) sans confusion. Il s'agit d'un autre avantage de cette convention. Autrement dit, une fois que la convention a été enclenchée, il n'y a pas de contradiction avec la règle générale voulant que l'on ne doive pas changer un fit en Majeure — *Le répondant doit tout simplement choisir entre deux fits techniquement déclarés.*

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**PRINCIPE 3.4.2.4:1 CHANGEMENT D'UN FIT À PIQUE POUR UN FIT AMÉLIORÉ À COEUR**

Le répondant qui a annoncé 1 PIQUE après l'ouverture 1 COEUR peut déclarer un soutien quatrième valable à COEUR même si l'ouvreur a annoncé un soutien à PIQUE.

Ainsi, dans le cas d'un soutien minimum à 2 PIQUES par l'ouvreur, le répondant déclarera:

- ⇒ 3 COEURS pour affirmer un *APPUI FORT* à Coeur (6 à 10 HL valant 10 à 12 PP);
- ⇒ 4 COEURS pour affirmer une *LIMITE SUPÉRIEURE* à Coeur (11-12 HL valant 13-14 PP).

Dans le cas d'un soutien intermédiaire à 3 PIQUES par l'ouvreur, le répondant déclarera:

- ⇒ 4 COEURS pour affirmer un *APPUI FORT* à Coeur;
- ⇒ INVITATION AU CHELEM *en mode Contrôle* pour affirmer une *LIMITE SUPÉRIEURE* dans la première couleur agréée par défaut, donc le Coeur (O: 17-18 + R: 13 PP = 30-31 PP).

À noter, lorsque le répondant préfère conserver le fit à Pique, il déclare de façon tout à fait Standard.

Si fit à Pique au niveau 2:

- *Passe* avec 6 à 10 HL;
- 3 *Piques* avec 11-12;
- 4 *Piques* avec 13-16 HL.

Si fit à Pique au niveau 3:

- 4 *Piques* avec 9-12 HL + 17 = 26 à 29 HL;
- 5 *Piques* avec 13-14 HL + 17 = 30-31 HL;
- 6 *Piques* avec 15-16 HL + 17 = 32-33 HL.

### **3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

*N.B. : Pour évaluer le pointage combiné plancher, le répondant estime qu'un SOUTIEN MINIMUM de l'ouvreur vaut 13 PP, qu'un SOUTIEN INTERMÉDIAIRE vaut 17 PP et qu'un soutien maximum vaut 19 PP.*

Lorsque le total combiné des Points de Puissance dépasse 30 PP, le répondant doit déclarer une *INVITATION AU CHELEM*. Lorsque le mode Contrôle est affirmé par un Soutien-Contrôle (à saut), c'est la première couleur nommée qui est agréée par défaut si aucun fit n'a été déclaré. Cependant lorsque la Convention 3.4 est en fonction, un fit à Pique annoncé par l'ouvreur n'est pas considéré comme officiellement accepté. Donc, le Coeur (ouverture) est la couleur agréée par défaut dans ce cas.

#### **PRINCIPE 3.4.2.4:2 INVITATION AU CHELEM EN MODE CONTROLE APRÈS L'ANNONCE D'UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1**

**Pour inviter au chelem à Coeur en mode Contrôle avec un Soutien-Contrôle lorsqu'il n'y a pas de fit déclarer ou accepté, c'est par défaut la première couleur qui a été nommé par le partenaire.**

**Dans le cas d'une ouverture à Coeur suivi de la réponse 1 Pique qui a reçu un soutien de la part de l'ouvreur, le répondant peut inviter au chelem en mode Contrôle en déclarant à saut un Contrôle de niveau 4** (en excluant 3 PIQUES comme premier Contrôle de niveau 4 vu que le Pique est fitté pour éviter une confusion).

**Lorsque le répondant préfère accomplir dans ce contexte une recherche de chelem à PIQUE, il utilise l'invitation en *MODE STANDARD (naturel)* (pour vérifier l'atout de l'ouvreur) ou en *MODE INTERROGATIF* (pour vérifier les Contrôles de niveau 5) ou 4 SA Blackwood (Voir Chapitre 8).**

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**Ex. 3.4:3 Quelles sont les déclarations pour l'ouvreur et le répondant en supposant que les défenseurs n'annoncent pas?**

**OUVREUR**

A 5  
 V 10 8 4 2  
 R 6  
 A D 8 5

**RÉPONDANT**

|           |                                     |           |                                     |           |                                     |           |                                     |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|
| <b>a)</b> | R D 8 4<br>9 6 5<br>D V<br>R 10 7 4 | <b>b)</b> | D V 5<br>R 9 7 5<br>D V 6 5 2<br>10 | <b>c)</b> | R D 6 2<br>7<br>D V 9 5 2<br>10 9 6 | <b>d)</b> | D 7<br>10 7<br>A V 9 8 5 4 3 2<br>6 |
|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|-----------|-------------------------------------|

**RÉPONSES:**

| <b>a)</b> | <b>OUVREUR</b> | <b>RÉPONDANT</b> |
|-----------|----------------|------------------|
|           | <b>1 Co</b>    | <b>3 Co</b>      |
|           | <b>Passe</b>   | <b>Passe</b>     |

L'ouvreur déclare une ouverture au niveau 1 en Majeure avec une suite cinquième à Coeur et 15 HL.

Le répondant ne peut annoncer une nouvelle couleur à Pique car il possède un soutien pour un fit à 8 cartes. Sa main est intermédiaire avec ses 11 points HL même s'il y en a qui sont perdants; il est très compétitif ici d'annoncer un soutien direct à saut, c'est-à-dire une *LIMITE INFÉRIEURE*.

La réévaluation de la main de l'ouvreur donne 15 PP; la main entre à peine dans la catégorie minimale supérieure (15 à 16 PP). Comme l'atout est anémique et que le répondant a bel et bien affirmé un soutien troisième, il est préférable pour l'ouvreur de décliner l'invitation à la manche surtout si le statut est vulnérable.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

|    |         |           |
|----|---------|-----------|
| b) | OUVREUR | RÉPONDANT |
|    | 1 Co    | 1 SA      |
|    | 2 Tr    | 2 Co      |
|    | 3 Co    | 4 Co      |

Le répondant possède un soutien quatrième valable et une main offensive valant 10 HL qui se réévalue à 9 PP et peut-être 11 si la Dame n'est pas perdante. Le contexte autorise la *CONVENTION 3.4*. Ici, il faut d'abord répondre **1 SA** et un *APPUI FORT* au tour suivant.

L'ouvreur réévalue sa main à 15.5 points car le fit à 9 cartes donne 1.5 points pour le doubleton avec un As et le pointage plus élevé du répondant augmente les chances que le Roi ne soit pas perdant. L'ouvreur peut et doit **inviter** à la manche car le pointage combiné plancher est de 23.5 PP (15.5 + 8) et le répondant peut avoir un surplus de 2 PP par rapport au 8-9 PP minimalement garantis.

Le répondant peut accepter la **manche** sans trop hésiter.

|    |         |           |
|----|---------|-----------|
| c) | OUVREUR | RÉPONDANT |
|    | 1 Co    | 1 Pi      |
|    | 2 Tr    | Passe     |

Le répondant possède 8 PH et 1 HL, une suite quatrième à Pique et il y a misfit complet. En l'absence de soutien troisième avec la couleur d'ouverture en Majeure, les règles de base dictent d'utiliser en priorité l'espace disponible au niveau 1 pour décrire une éventuelle suite quatrième en majeure, donc **1 Pique**.

L'ouvreur redéclare une nouvelle couleur moins chère en redéclarant **2 Trèfles** afin que les enchères continuent car le pointage détenu par le répondant reste à préciser.

Le répondant est presque assuré que le fit à Trèfle sera partiel (7 cartes). Il serait très

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

risqué de redéclarer à Carreau même si le niveau serait identique; pour éviter un mauvais fit, il est recommandé de détenir six cartes (ou cinq cartes valables) pour changer un fit en mineure au niveau 2. En tenant compte des deux couleurs annoncées par l'ouvreur, il serait pensable de redéclarer à Sans-Atout mais le pointage doit être d'au moins 9 points non perdants s'il n'atteint pas les 11-12 HL requis pour une main intermédiaire. Finalement, le répondant doit tout simplement **Passer** même s'il y a un risque que l'ouvreur ait décrit une suite seulement troisième à Trèfle.

|    |                |                  |
|----|----------------|------------------|
| d) | <b>OUVREUR</b> | <b>RÉPONDANT</b> |
|    | <b>1 Co</b>    | <b>1 SA</b>      |
|    | <b>2 Tr</b>    | <b>3 Ca</b>      |
|    | <b>4 Ca</b>    | <b>5 Ca</b>      |

Le répondant possède 7 PH et 4 HL et son soutien à Coeur est seulement deuxième. Il serait dangereux de répondre directement à 2 CARREAUX même si la main atteint le niveau intermédiaire requis. Dans un tel cas, il faut éliminer la catégorie intermédiaire et l'incorporer à celles adjacentes. Ici, il est inapproprié de faire une réévaluation anticipée de cette main car il y a de fortes chances que l'ouvreur transforme éventuellement ce fit en mineure vers une manche à Sans-Atout dans le cas où son propre pointage atteindrait 15 HL et plus. Il serait encore pire de décrire cette main par l'enchère 2 SA même si le niveau intermédiaire est atteint. La réponse **1 SA** impérative pour un tour rend possible de décrire cette main spécifiquement et sans tricher au tour suivant à la fois au plan du pointage et de la distribution.

Le répondant pourrait utiliser le niveau 2 pour redéclarer suite à l'enchère 2 TRÈFLES de l'ouvreur; mais il est encore plus précis d'annoncer à saut, soit **3 Carreaux**, car cela stipule un pointage d'au moins 10-12 HL avec une longue et intéressante suite.

L'ouvreur réévalue sa main à 17 PP (14 PNP +1 +1 +1), ce qui décrit un pointage combiné de 28-29 PP, il redéclare **4 Carreaux** ; c'est forcing, le répondant doit au moins déclarer la manche avec un pointage se conservant à 11 PP. Ici, le répondant réévalue : 5 PNP + 3 + 1 +1; c'est juste mais c'est 50-50, je déclarerais la manche à Carreau en cas de non vulnérabilité.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**Ex. 3.4:4** Quelles sont les déclarations pour l'ouvreur et le répondant en supposant que les défenseurs n'annoncent pas?

**OUVREUR**

A 5  
A V 10 8 4 2  
D  
R D 8 5

**RÉPONDANT**

|           |                                  |           |                                    |           |                                         |           |                                    |
|-----------|----------------------------------|-----------|------------------------------------|-----------|-----------------------------------------|-----------|------------------------------------|
| <b>a)</b> | V 8 7 4<br>9 6<br>A V 9 3<br>0 7 | <b>b)</b> | V 8 7<br>D 6<br>D V 9 3 2<br>7 4 3 | <b>c)</b> | D 2<br>--<br>R 10 9 7 6 5 2<br>10 9 6 4 | <b>d)</b> | 7 5 2<br>D 9<br>A V 9 8 6 5 2<br>6 |
|-----------|----------------------------------|-----------|------------------------------------|-----------|-----------------------------------------|-----------|------------------------------------|

**RÉPONSES:**

|           |                |                  |
|-----------|----------------|------------------|
| <b>a)</b> | <b>OUVREUR</b> | <b>RÉPONDANT</b> |
|           | <b>1 Co</b>    | <b>1 Pi</b>      |
|           | <b>3 Tr</b>    | <b>3 SA</b>      |

L'ouvreur possède une main assez complexe mais qui est fort plausible, pour ne pas dire d'un genre fréquent. Il y a 16 PH et 2 PL avec une couleur sixième correspondant à une suite cinquième équivalente; il y a aussi un doubleton ferme (avec 1 As) ainsi qu'une Dame-singleton à Carreau qui est nécessairement perdante. De plus, il y a une Dame à Trèfle à demie perdante. Selon le système HL avec Complément, cette main entre à peine dans la catégorie maximale.

Le répondant possède tout juste 6 PH et un soutien partiel; il doit tout de même annoncer sa suite quatrième à Pique, d'où **1 Pique**.

L'annonce d'une enchère impérative pour un tour n'offre pas de garantie à l'ouvreur

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

qu'il recevra un soutien à sa couleur d'ouverture, il ne peut donc réévaluer sa main il peut **évaluer** le POINT DE TRANSITION quand une main se situe À LA LIMITE DE DEUX CATÉGORIES. Ici, il est assez difficile d'affirmer que cette main doit être ajustée à la baisse. Dans le doute, il faut appliquer tout simplement le système HL avec *Complément* ce qui classe cette main dans la catégorie maximale élargie (18 à 21). Si la couleur à Coeur était sixième spécifiée, faire une *redemande à saut* serait une excellente description mais, ici, cela est dérogatoire. En conclusion, l'ouvreur doit annoncer une *nouvelle couleur moins chère à saut*, soit **3 Trèfles**.

Le répondant qui a d'abord annoncé à Pique ne peut effectuer une recherche du Sans-Atout car il affirmerait du même coup une *deuxième nouvelle couleur*, donc un pointage maximum selon la *CONVENTION 3.1.1*. Avec une main minimale balancée, il doit aller **droit au but** pour ne pas faire emballer les enchères; c'est un risque à prendre tout à fait dans l'esprit du bridge moderne. Le contrat se termine donc par une manche à **3 SA**.

| b) | OUVREUR     | RÉPONDANT                 |
|----|-------------|---------------------------|
|    | <b>1 Co</b> | <b>1 SA</b>               |
|    | <b>2 SA</b> | <b>3 Co*</b> Pr.3.4.2.2:2 |
|    | <b>4 Co</b> | <b>Passe</b>              |

Cette fois le répondant n'a pas de Majeure quatrième. Son pointage minimum inférieur de 6 PH + 1 HL empêche toute annonce au niveau 2 au premier tour. Il doit y aller de l'enchère **1 SA** qui, évidemment, est impérative pour un tour suivant la *CONVENTION 3.4*.

L'ouvreur ne sait toujours pas s'il recevra ou non un soutien au tour suivant. Mais, cette fois, il peut redéclarer sa main maximale au niveau 2 en utilisant l'enchère conventionnelle **2 SA**. Cette enchère étant à très **faible résolution**, la manche se doit d'être atteinte en l'absence de contre-indication.

Le répondant a une main balancée 5-3-3-2 avec un bon soutien deuxième à Coeur; il y a donc un fit partiel assuré. La réponse sans saut à **3 Coeurs** dans ce contexte

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

signifie explicitement un bon soutien deuxième (Voir *Principe 3.4.2.2:2; p. 29-30*), c'est une enchère à la fois naturelle et spécifique étant donné qu'elle s'harmonise avec le soutien forcing et le système général de réponses des **DÉCLARATIONS FORTES**. Le contrat ne peut que se conclure à **4 Coeurs**.

**PRINCIPE 3.4.2.4:3 REDÉCLARATION DE L'OUVREUR APRÈS 2 SA CONVENTIONNEL**

Lorsque l'ouvreur ne reçoit pas de soutien pour sa Majeure d'ouverture après avoir redéclaré 2 SA sur 1 SA impératif, il peut décrire sa main maximale au troisième tour par:

- 1) une **RÉPÉTITION DE LA COULEUR D'OUVERTURE** (au niveau 3) avec une main distributive unicolore comportant une suite d'atout d'au moins six cartes (*ce n'est pas un contexte pour une RECHERCHE POUR LE SANS-ATOUT*);
- 2) l'annonce d'une **NOUVELLE COULEUR** avec une main distributive bicolore dont la deuxième couleur est au moins quatrième spécifiée ou équivalente;
- 3) l'annonce de la **MANCHE À 3 SA** avec une distribution balancée et un pointage bien réparti en tenant compte de la nouvelle couleur redéclarée par le répondant;
- 4) l'annonce d'un **FIT AVEC LA NOUVELLE COULEUR** du répondant avec un soutien suffisant si le pointage combiné est mal réparti.

\*\*\*

| c) | OUVREUR | RÉPONDANT |
|----|---------|-----------|
|    | 1 Co    | 1 SA      |
|    | 2 SA    | 3 Ca      |
|    | 3 Co    | 4 Ca      |
|    | Passe   | Passe     |

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ

«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Le répondant n'a pas de Majeure quatrième et, au deuxième tour, grâce à la *CONVENTION 3.4*, il peut décrire sa longue suite mineure en redéclarant au niveau 3, soit **3 Carreaux** après **1 SA**, sans craindre de causer une confusion concernant le pointage possédé et, surtout, avise d'un misfit, complet ou partiel (0, 1 carte ou 2 faibles cartes de soutien).

L'ouvreur quant à lui précise au troisième tour une main distributive avec un bon atout.

Avec une bonne carte de soutien ou 2 cartes faibles, le répondant pourrait accepter le fit à la manche avec un pointage de 8 PP ou Passer avec un pointage moindre. À la surprise de l'ouvreur, le répondant redéclare le Carreau au niveau 4. Mais il **ne s'agit pas** d'une invitation au chelem *en mode Contrôle* car l'annonce précédente a infirmé la possession d'un bon soutien à Coeur.

L'ouvreur a bien compris que le répondant répétait sa longue suite à Carreau et que la main de ce dernier est minimale. Avec la Dame de Carreau en soutien, il ne peut qu'accepte le fit en *Passant*. Il est peu pensable de jouer un contrat de manche à Sans-Atout quand celui qui détient la main *forte* possède un singleton ou une chicane dans la longue du partenaire dont la main est minimale car il devient impossible de trouver des entrées pour jouer cette longue. Donc, en plus d'éviter le Sans-Atout, **il faut jouer l'atout du côté de la main faible** et non redéclarer la *longue* de la main forte (c'est-à-dire 4 *Coeurs* dans ce cas-ci).

| d) | OUVREUR | RÉPONDANT |
|----|---------|-----------|
|    | 1 Co    | 1 SA      |
|    | 2 SA    | 3 Co*     |
|    | 4 Co    | 4 Pi      |
|    | 4 SA    | 5 Ca      |
|    | 5 Co    |           |

L'ouvreur qui a annoncé 2 SA *conventionnel* pour signaler une main maximale a reçu un **soutien deuxième** valable de son partenaire sans pour autant préciser le pointage possédé; c'est pourquoi il faut considérer cette enchère comme faisant partie des *DÉCLARATIONS FORTES*. (V. **Pr. 3.4.2.2:2.2**; p. 30). Suite à cette réponse relativement informative et économique,

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

l'ouvreur peut continuer à préciser sa main sans élévation indue dans l'échelle des enchères. Ainsi, il signale la possession d'une main réellement distributive et maximale grâce à une suite d'atout au moins sixième.

Au troisième tour, le répondant sait qu'il y a un fit assuré à 8 cartes. Il réévalue sa main à 12 PP (0 à Pique, 3 à Coeur, 7 à Carreau et 2 à Trèfle). En considérant que l'ouvreur détient au moins 18 PP, le niveau pour inviter au chelem est atteint, soit 30-31 PP. Comme le répondant possède 1 GH d'atout et le Contrôle de niveau 4 à Trèfle et Carreau, il est en droit d'inviter au chelem à Coeur *mode Contrôle*.

Pour sa part, l'ouvreur sait que le répondant a comptabilisé 18 PP et qu'il détient par conséquent un minimum de 12 à 13 PP. Sa main de 18 HL ne vaut pas plus de 18 PP. Même s'il détient le *contrôle de niveau 4* à Pique, il lui manque un surplus de 2 PP pour déclarer Blackwood; l'ouvreur pourrait arrêter la recherche de chelem (en gageant immédiatement 5 Coeurs) car son jeu est globalement trop faible mais il n'y a pas de risque de demander 4 SA et cela confirme le contrôle du Pique et une main relativement intéressante par ailleurs.

**Ex. 3.4:5** Quelles sont les déclarations pour l'ouvreur et le répondant en supposant que les défenseurs n'annoncent pas?

**OUVREUR**

D 5  
R 10 8 7 4 2  
D V 9 8  
R

**RÉPONDANT**

|           |                                    |           |                                    |           |                                    |           |                                         |
|-----------|------------------------------------|-----------|------------------------------------|-----------|------------------------------------|-----------|-----------------------------------------|
| <b>a)</b> | A V 7 4<br>9<br>R 6 4 3<br>D V 7 4 | <b>b)</b> | A 7 4<br>D 6<br>R 10 3 2<br>10 4 3 | <b>c)</b> | R 7 4<br>D 6<br>A 7 3 2<br>D 6 4 3 | <b>d)</b> | A 7 4<br>D 9 5 3<br>R 10 7 6 5 2<br>--- |
|-----------|------------------------------------|-----------|------------------------------------|-----------|------------------------------------|-----------|-----------------------------------------|

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**RÉPONSES:**

| a) | OUVREUR | RÉPONDANT |
|----|---------|-----------|
|    | 1 Co    | 1 Pi      |
|    | 2 Co    | Passe     |

L'ouvreur possède 11 PH et 2 HL avec une suite sixième à Coeur, il ouvre les enchères dans les règles en déclarant **1 Coeur**.

Le répondant a seulement un singleton en soutien à Coeur mais possède une suite quatrième à Pique avec 11 HL; il se doit de répondre **1 Pique**.

L'ouvreur doit obligatoirement redéclarer au deuxième tour. Il peut alors préciser que son atout est sixième et son pointage minimum en répétant sa couleur d'ouverture au niveau 2, soit **2 Coeurs**.

Le répondant avait au départ un misfit; maintenant son soutien est partiel mais il doit veiller à éviter que l'ouvreur se méprenne sur la longueur de son soutien. Il ne peut ainsi annoncer 2 SA pour décrire son pointage car il affirmerait un soutien deuxième, ou 1 GH, donc un fit à Coeur (V. **Pr. 3.4.2:4.2** ). Son pointage de 11 HL avec des points perdants ne lui permet pas d'annoncer une nouvelle couleur (il faudrait plutôt 12 HL et peu de points perdants pour classer cette main intermédiaire dans la catégorie maximale. Cette main doit être dévaluée d'un point ce qui la classe dans la catégorie minimale. La déclaration au troisième tour du répondant se doit d'être *Passe* conformément au **Pr. 3.4.2:4.3**.

Ainsi, dans le contexte de la *Convention 3.4*, quand l'ouvreur décrit une suite sixième n répétant sans saut sa couleur d'ouverture, le répondant **ne doit pas** donner le fit avec un soutien deuxième car il y aurait confusion quant à la longueur du soutien. Pour signaler un tel soutien, il doit utiliser la réponse naturelle 2 SA à condition bien entendu de détenir un pointage intermédiaire ou l'équivalent.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

Bien entendu, le répondant peut utiliser la redéclaration à 2 SA pour signifier un soutien partiel, soit la possession d'1 GH en soutien pour la suite sixième de l'ouvreur.

|    |         |           |
|----|---------|-----------|
| b) | OUVREUR | RÉPONDANT |
|    | 1 Co    | 1 SA      |
|    | 2 Co    | 2 SA      |
|    | 3 Co    | Passe     |

L'ouvreur qui possède le minimum pour ouvrir se doit de répéter sa couleur d'ouverture à **2 Coeurs** suite à la réponse **1 SA** du partenaire qui est impérative pour un tour selon la *CONVENTION 3.4*.

Le répondant possède un soutien deuxième valable et une main minimale de 9 HL tous non perdants. Il pourrait *Passer* mais il est acceptable d'inviter l'ouvreur à la manche, en Majeure ou à Sans-Atout, en déclarant **2 SA naturel**. On ne doit pas déclarer à l'atout (au niveau 3) un fit 6-2 au deuxième tour car cela confirmerait plutôt un *APPUI FORT*. Avec un pointage moindre, le répondant devrait tout simplement *Passer* pour accepter le fit.

L'ouvreur a bien saisi le message mais sa main est trop minimale pour gager la manche. Cependant, il lui faut tout de même décider si un contrat partiel à Sans-Atout est souhaitable. Sa couleur sixième est de puissance moyenne et il y a un singleton avec un Honneur perdant; il est moins risqué de jouer en **atout à 3 COEURS**.

|    |         |           |
|----|---------|-----------|
| c) | OUVREUR | RÉPONDANT |
|    | 1 Co    | 2 SA      |
|    | 3 Co    | Passe     |

Le répondant doit annoncer au niveau 2 (à moins qu'il soit justifié d'évaluer à la baisse sa main) parce qu'il ne possède pas de suite Majeure quatrième à Pique et qu'il

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

détient 11 HL. Comme le pointage est bien distribué, il lui faut tout simplement annoncer **2 SA** naturel, ce qui n'est pas impératif pour un tour. L'ouvreur qui détient un pointage minimum inférieur doit opter pour un contrat à l'atout car sa main est trop distributive. Il peut annoncer à **3 Coeurs** car il sait que le répondant possède un doubleton en soutien et une main de 11-12 HL. De plus, il est convaincu que le répondant ne considérera pas cette redéclaration comme une invitation à la manche car **la réponse à 2 SA est à résolution très élevée**. En effet, cette annonce décrit totalemment la main du répondant. Contrairement au concept désuet voulant que le répondant soit le capitaine, le concept de *résolution des enchères* permet à l'ouvreur d'être certain que le répondant ne continuera pas les enchères et qu'il acceptera l'annonce à 3 COEURS comme le contrat final.

| d) | OUVREUR      | RÉPONDANT    |
|----|--------------|--------------|
|    | <b>1 Co</b>  | <b>1 SA</b>  |
|    | <b>2 Co</b>  | <b>4 Co</b>  |
|    | <b>Passe</b> | <b>Passe</b> |

Le répondant possède 11 HL, un soutien quatrième pour la majeure d'ouverture et aucune suite quatrième à Pique. Le fit doit être annoncé **indirectement** pour décrire une *LIMITE SUPÉRIEURE* même si la réévaluation dépasse largement 13 PP car les *points virtuels* de couleur courte n'ont pas toute leur force quand les points d'Honneurs-Longueurs combinés sont inférieurs à la **zone critique** des 24-26 HL (V. **Pr 1.12.4:9**). La *NOUVELLE COULEUR* doit donc être annoncée au niveau **1**; comme le répondant ne détient pas de suite quatrième à Pique, il doit alors déclarer **1 SA**.

Après la répétition au niveau 2 de la couleur d'ouverture du partenaire qui décrit une sixième carte d'atout et une distribution débalancée chez ce dernier, le répondant peut exécuter maintenant une réévaluation plus complète sa main. Elle contient respectivement 4 + 4 + 4 + 5 pour un total de 17 PP. Le pointage combiné plancher atteint 30 PP (on assume 13 PP pour la main minimale de l'ouvreur). Le répondant pourrait se restreindre à signaler une *LIMITE SUPÉRIEURE*. Pour ce faire, il

### 3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

déclarerait au niveau **4** parce qu'il y a eu *répétition de la couleur d'ouverture*. Il serait pensable aussi d'enclencher une recherche de chelem même si les enchères vont se terminer de toutes évidences niveau **5** sans qu'il y ait de conséquences négatives car ce contrat n'a que deux perdantes. Il faut plutôt limiter le contrat à **4 Coeurs** car un fit à 10 cartes n'est pas vraiment supérieur à un fit à 9 cartes surtout quand il n'a pas été possible de s'assurer de la présence d'un Double fit au moins partiel. Effectivement, il y a plutôt un *faible* Triple fit, c'est-à-dire pas de Double fit efficace sans pour autant avoir un Triple fit véritablement dangereux (V. **Th. 7.4**)

Comme vous pouvez le constater, cette convention possède un potentiel descriptif très élevé tant au plan de la **diversité** des situations d'enchères à lesquelles elle peut s'appliquer que dans la **précision** des communications qui en résultent.

\*\*\*

Il y a un complément d'information au **Thème 9.1** du Ch. 9 qui expose la démarche pour utiliser le SYSTÈME DE *RÉPONSES AUX MAINS FORTES* après la redéclaration 2 SA par l'Ouvreur sur 1 SA impératif.

À la page suivante, vous pouvez voir l'extrait qui traite spécifiquement de la manière de répondre à 2 SA sur 1 SA impératif.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
 «Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**Ex. 9.1.3:8 Répondre à la déclaration 2 SA sur 1 SA impératif**

| q)                   | OUVREUR      | RÉPONDANT                                                                                                                       |
|----------------------|--------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| ⇒                    | 1 Co<br>2 SA | 1 SA                                                                                                                            |
|                      |              | si 3 SA = misfit et main balancée ( $\underline{18} + 6$ à 10 = 24 à 28) si 4 Trèfles ou<br>4 Carreaux par l'O., c'est naturel) |
|                      |              | si 3 Tr ou 3 Ca = misfit et longue suite naturelle ( $\underline{18} + 6$ à 10 = 24 à 28)                                       |
|                      |              | si "3 Pi" = misfit (Coeur atout) et 2 longues suites mineure                                                                    |
|                      |              | si 3 Co = doubleton en soutien ( $\underline{18} + 8$ à 10 = 26 à 28)                                                           |
|                      |              | si 4 Co = Appui fort ( $\underline{18} + 10PP = 28$ )                                                                           |
| invitation au chelem |              | si 4 Tr = Soutien limite sup.; 1 <sup>er</sup> C. ( $\underline{18} + 13PP = 31$ )                                              |
| "                    |              | si 4 Ca = Soutien limite sup.; 2 <sup>ième</sup> C. ( $\underline{18} + 1PP3 = 31$ )                                            |
| "                    |              | si 4 Pi = Soutien limite sup.; 3 <sup>ième</sup> C. ( $\underline{18} + 1PP3 = 31$ )                                            |
| <hr/>                |              |                                                                                                                                 |
| ⇒                    | 1 Pi<br>2 SA | 1 SA                                                                                                                            |
|                      |              | si 3 SA = misfit et main balancée ( $\underline{18} + 6$ à 10 = 24 à 28) si 4 Trèfles ou<br>4 Carreaux par l'O., c'est naturel) |
|                      |              | si 3 Tr ou 3 Ca = misfit et longue suite naturelle ( $\underline{18} + 6$ à 10 = 24 à 28)                                       |
|                      |              | si "3 Co" = misfit (Pique atout) et 2 longues suites mineure                                                                    |
|                      |              | si 3 Pi = doubleton en soutien ( $\underline{18} + 8$ à 10 = 26 à 28)                                                           |
|                      |              | si 4 Pi = Appui fort ( $\underline{18} + 10PP = 28$ )                                                                           |
| invitation au chelem |              | si 4 Tr = Soutien limite sup.; 1 <sup>er</sup> C. ( $\underline{18} + 13PP = 31$ )                                              |
| "                    |              | si 4 Ca = Soutien limite sup.; 2 <sup>ième</sup> C. ( $\underline{18} + 13PP = 31$ )                                            |
| "                    |              | si 4 Pi = Soutien limite sup.; 3 <sup>ième</sup> C. ( $\underline{18} + 13PP = 31$ )                                            |

**Commentaires :**

Il est très intéressant de constater que le système de réponse aux *Mains Fortes* potentialise l'effet descriptif de la convention 3.4.

**3.4 Fit en Majeure après une nouvelle couleur au niveau 1 ou 1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ**  
«Bridge Standard International» <https://canadabridge.org>

**LISTE DES PRINCIPES DU THÈME 3.4**

(24-08-29)

***FIT EN MAJEURE APRÈS UNE NOUVELLE COULEUR AU NIVEAU 1***  
**«1 SA IMPÉRATIF INVERSÉ»**

|                      |                                                                                                                    |            |
|----------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------|
| Pr. 3.4.1:1          | Fit en MAJEURE après l'annonce d'une nouvelle couleur au niveau 1 .....                                            | 133        |
| <b>Pr. 2.3.3:4</b>   | <b>Priorité au fit en majeure est ses règles .....</b>                                                             | <b>133</b> |
| Pr. 3.4.1:2          | Le contexte .....                                                                                                  | 135        |
| <b>Pr. 3.4.1:3</b>   | <b>La redéclaration à 2 SA de l'ouvreur .....</b>                                                                  | <b>141</b> |
| Pr. 3.4.2.1:1        | La nouvelle couleur 1 Pique après ouverture à 1 Coeur .....                                                        | 145        |
| <b>Pr. 3.4.2.1:2</b> | <b>La libération de parole de l'ouvreur .....</b>                                                                  | <b>147</b> |
| Pr. 3.4.2.1:3        | Soutien troisième et fit après l'annonce d'une nouvelle couleur<br>au niveau 1 .....                               | 151        |
| <b>Pr. 3.4.2.1:4</b> | <b>Invitation de l'ouvreur après un APPUI FAIBLE .....</b>                                                         | <b>154</b> |
| Pr. 3.4.2.1:5        | Invitation de l'ouvreur après un APPUI FORT .....                                                                  | 155        |
| <b>Pr. 3.4.2.2:1</b> | <b>Les redéclarations de l'ouvreur après la réponse 1 SA impératif ....</b>                                        | <b>158</b> |
| Pr. 3.4.2.2:2        | Répondre à la redéclaration conventionnelle«2 SA» de l'ouvreur .....                                               | 159        |
| <b>Pr. 3.4.2.2:3</b> | <b>Répondre à la déclaration maximale naturelle de l'ouvreur .....</b>                                             | <b>161</b> |
| Pr. 3.4.2.2:4        | Répétition de la Majeure d'ouverture après une nouvelle couleur<br>au niveau 1 .....                               | 163        |
| <b>Pr. 3.4.2.3:1</b> | <b>Accepter la redéclaration minimale de l'ouvreur .....</b>                                                       | <b>170</b> |
| Pr. 3.4.2.3:2        | Décrire une main minimale ayant une longue suite .....                                                             | 173        |
| <b>Pr. 3.4.2.3:3</b> | <b>Déclarer une main balancée .....</b>                                                                            | <b>176</b> |
| Pr. 3.4.2.4:1        | Changement d'un fit à Pique pour un fit amélioré à Coeur .....                                                     | 187        |
| <b>Pr. 3.4.2.4:2</b> | <b>Invitation au chelem en mode Contrôle après l'annonce<br/>d'une nouvelle couleur au niveau 1 .....</b>          | <b>188</b> |
| Pr. 3.4.2.4:3        | Redéclaration de l'ouvreur non soutenu ayant annoncé<br>2 SA conventionnel après 1 SA impératif pour un tour ..... | 194        |

\*\*\*\*\*